

LES SAVANTS DU MONDE ENTIER DÉNONCENT UN MYTHE ABSURDE ...LE RACISME

Il y a quelque quinze ans, l'Institut de Coopération Intellectuelle s'appretait à organiser un débat scientifique d'où devait sortir une Déclaration sur le problème de la race. L'esprit d'apaisement qui sévissait alors et qui fut impuissant à éviter l'imminente catastrophe, empêcha la réalisation de ce projet malgré l'adhésion du Vatican et des milieux scientifiques.

La guerre éclata, d'autant plus cruelle qu'elle puisait une partie de son dynamisme dans « le mythe le plus bête qu'ait jamais conçu l'imagination des hommes ». Les crimes imputables au racisme furent tels, qu'il a fallu inventer pour eux un mot nouveau : « le génocide ». Des populations entières furent menacées de destruction totale.

Or, aujourd'hui encore, « le mythe de la race » entretient la méfiance entre les peuples et, au sein des nations, dresse les uns contre les autres des personnes que seuls séparent des préjugés essentiellement irrationnels.

C'est pour combattre ces préjugés menaçants que l'UNESCO a réuni récemment une Commission de spécialistes, composée de sociologues et d'anthropologues, pour préparer une « déclaration de principes » où serait formulée la position des milieux scientifiques sur le problème racial.

Cette Déclaration, dont nos lecteurs trouveront le texte en page du centre et dont nous publions ci-dessous les conclusions, fera faire à l'humanité un grand pas en avant si seulement elle contribue à transformer le préjugé de race en « un sentiment honteux que les hommes hésiteront à s'avouer ».

Par ses implications et par l'autorité de ceux qui l'ont préparée, cette Déclaration est d'une grande portée. Pour la première fois une Organisation Internationale prend position devant le problème racial.

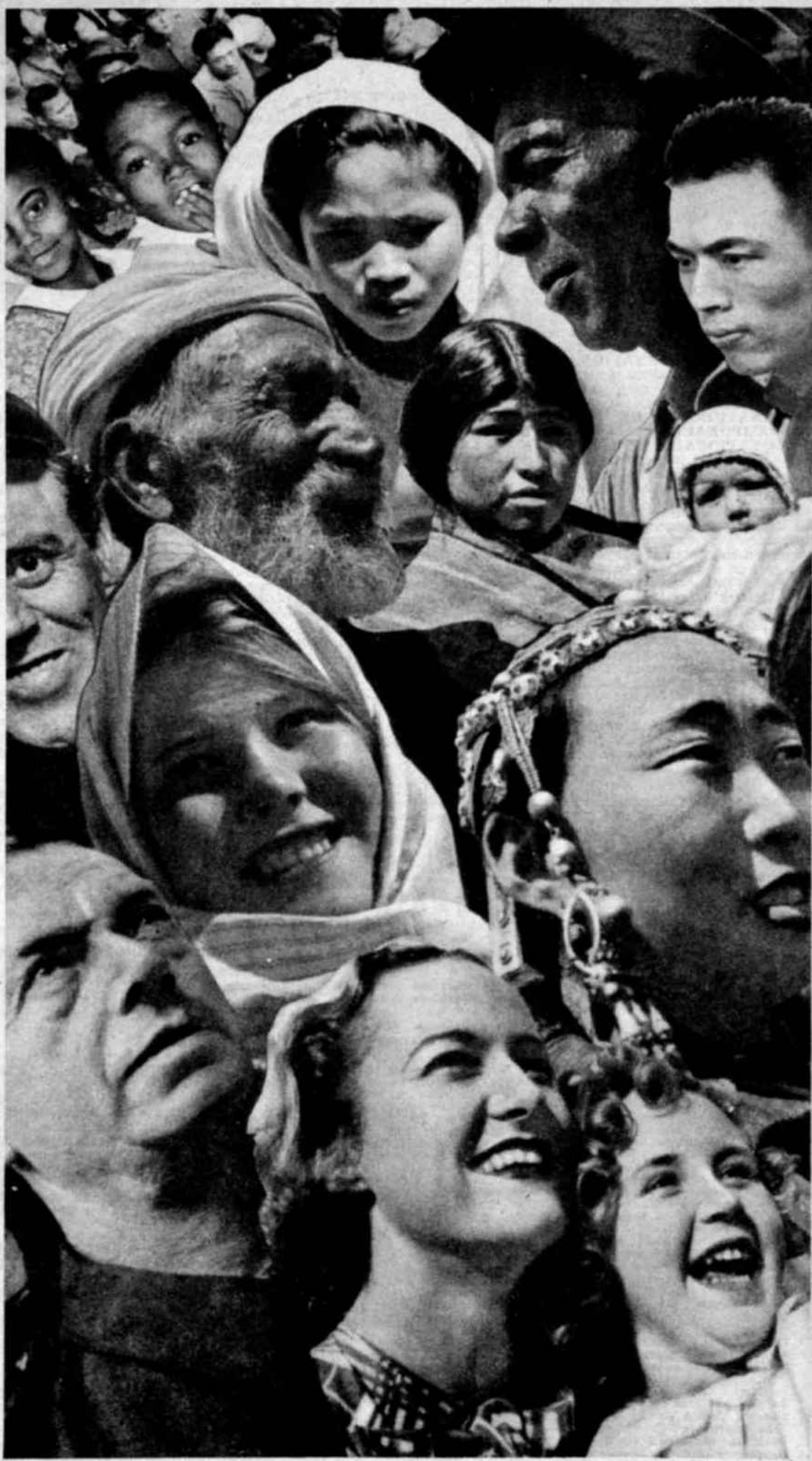
- Les anthropologues ne peuvent établir de classification raciale que sur des caractères purement physiques et physiologiques.

- Dans l'état actuel de nos connaissances, le bien fondé de la thèse selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiques innés, qu'il s'agisse de l'intelligence ou du tempérament, n'a pas encore été prouvé. Les recherches scientifiques révèlent que le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques.

- Les études historiques et sociologiques corroborent l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'ont pas d'importance dans la détermination des différences sociales et culturelles existant entre différents groupes d'*homo sapiens*. Les changements sociaux et culturels au sein des différents groupes ont été, dans l'ensemble, indépendants des modifications dans leur constitution héréditaire. On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des altérations du type racial.

- Rien ne prouve que le métissage, par lui-même, produise de mauvais résultats sur le plan biologique. Sur le plan social, les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit, sont dus à des facteurs d'ordre social.

- Tout individu normal est capable de participer à la vie en commun, de comprendre la nature des devoirs réciproques et de respecter les obligations et les engagements mutuels. Les différences biologiques qui existent entre les membres des divers groupes ethniques n'affectent aucunement l'organisation politique ou sociale, la vie morale ou les rapports sociaux.



(Nos lecteurs trouveront en pages 8 et 9 le texte intégral de la DÉCLARATION SUR LE MYTHE DE LA RACE, ainsi qu'un article de l'éminent anthropologue américain Alfred MÉTRAUX).

AUX CARREFOURS DE LA CIVILISATION UNIVERSELLE

Le COURRIER présente le troisième d'une série d'articles spéciaux consacrés aux Organisations mondiales non gouvernementales qui coopèrent à l'œuvre de l'UNESCO.

Les organismes que l'UNESCO associe à son œuvre ont, en général, une activité hautement spécialisée. Leurs travaux peuvent parfois sembler manquer d'intérêt pour le grand public; c'est que celui-ci ignore trop souvent l'origine très lointaine de la plupart des facteurs qui déterminent le comportement de l'homme moderne.



MUSIQUE. — Dans les recherches sur les origines du patrimoine commun de l'humanité, la musique occupe une place de premier plan. Créé au mois de janvier 1950, sous les auspices de l'UNESCO, pour coordonner les travaux de nombreuses associations musicales indépendantes, le **CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE** collabore actuellement à la réalisation de deux projets de l'UNESCO. Assisté par la **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE** et la **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSICOLOGIE**, le Conseil prépare un catalogue mondial de musique enregistrée et l'adoption d'un diapason universel.

Il existe, en effet, trois diapasons. Au début d'un concert, lorsqu'un des instruments de l'orchestre — il s'agit généralement du hautbois — donne le ton, le « la » que vous entendez n'est pas tout à fait le même selon que vous vous trouvez à Londres, à Paris ou à Vienne. Un diapason universel faciliterait non seulement la tâche des musiciens appelés à jouer à l'étranger, il est d'une importance capitale pour les fabricants d'instruments. Les instruments à cordes peuvent facilement se régler sur l'un ou l'autre des diapasons; mais il n'en est pas de même pour les instruments à vent et les écarts de ton qui peuvent en résulter sont susceptibles de compromettre la perfection des œuvres exécutées par un orchestre.

Chacune des organisations musicales associées à l'œuvre de l'UNESCO,

groupe des personnalités de divers pays, spécialisées dans un des nombreux domaines de la musicologie. C'est ainsi que l'une d'elles s'intéressera plus spécialement à l'histoire et à la théorie de la composition. Le bulletin de cette association — **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSICOLOGIE** — paraissant régulièrement en plusieurs langues, publie des articles et des revues de livres sur la musique, ainsi qu'une bibliographie remarquablement bien faite.

La **SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE** fut fondée en 1922 par un groupe de jeunes compositeurs viennois pour répandre parmi le grand public la musique moderne telle qu'elle se développe dans les divers pays du monde. Après un premier festival à Vienne, les fondateurs organisèrent de nombreux concerts à Salzbourg, à Vienne, à Genève et à Oxford; les compositeurs étaient invités à diriger l'exécution de leurs œuvres. La Société dresse actuellement une liste des meilleures œuvres des compositeurs contemporains. Cette liste pourra servir éventuellement à la création d'une discothèque qui permettrait à l'UNESCO de faire entendre les œuvres de jeunes compositeurs dont les noms ne figurent pas aussi souvent qu'il conviendrait aux programmes des grands orchestres.



ARCHÉOLOGIE ET ARTS DÉCORATIFS.

En Angleterre, une école de décora-



Le « Centre » UNESCO « d'Information » qui s'est ouvert à Amsterdam en novembre dernier, vient d'organiser une manifestation — aussi instructive qu'originale — de solidarité internationale. Dans les consulats de 22 pays, des scouts hollandais se sont procurés des drapeaux et des échantillons de nombreux produits importés par les Pays-Bas. Drapeaux et produits étaient destinés à une exposition, qui fut organisée sur la place du Palais royal. Lors de la cérémonie inaugurale de cette exposition, des détachements de scouts saluèrent les drapeaux des 22 pays et celui des Nations Unies. De nombreux orateurs dont M. Arnold J. d'Ailly, maire d'Amsterdam et M. Alders Baez, directeur du Centre d'information, soulignèrent l'importance capitale de la coopération internationale.

teurs s'attache à l'étude des peintures rupestres, son but est d'en utiliser les thèmes dans la décoration murale moderne.

Avec le concours de l'UNESCO, l'**ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE** vient de publier une étude intitulée : **Fasti Archaeologici**, portant sur les antiques civilisations méditerranéennes. Cet ouvrage est illustré de nombreuses photographies de monuments, de statues, de bas-reliefs, de poteries et de pièces de monnaie.

L'**UNION ACADEMIQUE INTERNATIONALE**, qui bénéficie d'une subvention de l'UNESCO, prépare actuellement une série d'ouvrages consacrés aux collections de céramiques existant en France, en Italie, en Grèce et aux Etats-Unis. **Corpus Vasorum Antiquorum**.

Un volume préparé en Angleterre présentera quelques collections remarquables de poteries fabriquées par les Maoris et les aborigènes d'Australie. Deux autres ouvrages seront consacrés respectivement à des collections suédoises de céramiques provenant des pays méditerranéens, et notamment de Chypre, du Proche-Orient, ainsi qu'aux collections du Musée National de Copenhague. Ces études comparées s'efforcent d'établir l'origine des formes et des sujets de dessins, et donnent des renseignements aussi complets que possible sur les potiers et les dessinateurs eux-mêmes.



ALCHIMIE. — L'Union prépare également un catalogue des manuscrits latins sur l'Alchimie, cette mystérieuse ancêtre de la chimie moderne.



LINGUISTIQUE. — Dans le domaine des langues, cette organisation non gouvernementale travaille actuellement à la rédaction d'un dictionnaire du latin médiéval qui fut pendant plus de huit cents ans la **lingua franca** de tous les Européens cultivés. Dix pays collaborent à cette œuvre qui sera publiée par l'Institut de France. La section française a déjà à son actif deux cent soixante mille fiches.

Le **COMITE PERMANENT INTERNATIONAL DES LINGUISTES** s'est donné pour tâche de préparer, avec l'aide de l'UNESCO, un atlas linguistique très détaillé. Cet ouvrage rendra de grands services aux étudiants et à tous ceux qui s'intéressent aux courants culturels de l'histoire et aux questions d'ethnologie. Ce Comité travaille également à la rédaction d'un dictionnaire et d'une grammaire de la langue tasmane, aujourd'hui presque disparue.

L'étude de langues aujourd'hui éteintes a prouvé l'étendue et l'importance culturelle des migrations antiques; mouvements qui depuis n'ont eu d'égal qu'au V^e siècle de notre ère. C'est ainsi qu'on a pu retrouver la trace dans les îles de l'Océanie, d'une écriture qui semble bien être le modèle de la plus ancienne écriture utilisée aux Indes.

L'UNESCO

VIENT DE PARAITRE

« INDEX TRANSLATIONUM »

L'Unesco annonce la publication du premier volume annuel de l'« Index Translationum », bibliographie systématique des traductions.

La compilation de cette bibliographie, qui faisait autrefois (1932-1940) l'objet d'une publication trimestrielle de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, a été reprise et élargie de façon à fournir des informations étendues sur les traductions qui paraissent dans le monde. Ce premier volume donne la liste de 8.570 ouvrages publiés dans 26 pays.

Les ouvrages sont classés par pays et, sous la rubrique consacrée à chaque pays, d'après les dix grandes divisions du système de classification décimale universelle. L'« Index Translationum » contient, en outre, des index complémentaires par noms d'auteurs, de traducteurs et d'éditeurs, ainsi qu'un répertoire statistique indiquant le nombre total des ouvrages traduits par catégorie et par pays.

Le second volume de l'« Index Translationum », qui donnera la liste des traductions publiées en 1949, sera imprimé avant la fin de l'année 1950;

Préface, notes, etc., en anglais et en français, 421 pages, in-octavo Jésus, 3 dollars, 900 francs, 18/6.

LA RÉFORME DES MANUELS SCOLAIRES ET DU MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Depuis la première guerre mondiale la révision et la réforme des manuels scolaires — et plus particulièrement des manuels d'histoire et de géographie — pose un problème des plus importants. La première partie de ce volume fait l'histoire du mouvement de réforme et souligne en particulier les efforts accomplis dans ce domaine par la Société des Nations et l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

La deuxième partie expose les grandes lignes du programme de l'UNESCO et présente un plan type d'examen critique des manuels scolaires et du matériel d'enseignement. La troisième partie contient des recommandations pratiques très variées à l'intention des professeurs, des auteurs, des éditeurs, des institutions d'enseignement et des gouvernements. Ce volume contient également une importante bibliographie (169 pages).

Prix : 125 frs ; 45 cents ; 28 6d.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE

(Volume VII - dans la série « Vers la Compréhension Internationale ».)

Cette brochure a été composée, à la demande de l'UNESCO, par un petit groupe d'experts-géographes français et est destinée aux maîtres chargés d'enseigner la géographie dans les établissements du premier et du second degré. Son but est de rappeler aux professeurs quel rôle peut jouer la géographie dans l'éducation générale et, de façon plus précise, comment elle doit être comprise et conçue pour aider une meilleure compréhension entre les peuples (135 pages).

Prix : 100 francs ; 40 cents ; 2s.



Le « Courrier de l'Unesco » est une publication périodique internationale consacrée aux travaux de l'UNESCO et au progrès de l'éducation, de la science et de la culture dans le monde.

Le prix de l'abonnement est de 200 francs français, de 1 dollar ou 5 shillings. Ecrivez directement au siège de l'UNESCO, 19, avenue Kléber, Paris, ou à notre dépositaire dans votre pays.

- Argentine : Editorial Sudamericana S. A. Alsina 500, Buenos-Aires.
- Australie : H. A. Goddard Ltd., 255 a, George St., Sydney.
- Belgique : Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, Bruxelles, IV.
- Bésil : Livraria Agir Editora, Rua México 98-B, Caixa postal 3291, Rio-de-Janeiro.
- Canada : The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto.
- Chili : Libreria Lope de Vega, Moneda 924, Santiago du Chili.
- Colombie : Monsieur Emilio Royo Martin, Carrera 9 a, 1791, Bogotá.
- Cuba : La Casa Belga, M. René de Smet, O'Reilly, La Havane.
- Danemark : Einar Munksgaard, 6, Nørregade, Copenhague.
- Egypte : Librairie James Cattin, 118, rue Emad el Dine, Le Caire.
- France : Maison du Livre Français, 4, rue Félibien, Paris (6^e), (vente en gros).
- Grande-Bretagne : H.M. Stationery Office : Londres : York House, Kingsway - Manchester 2 : 39-41 King Street, - Edimbourg 2 : 13a Castle Street - Cardiff : 1 St. Andrew's Crescent. - Bristol 1 : Tower Lane. - Belfast : 80 Chichester Street.
- Grèce : Eleithéroudakis, Librairie internationale, Athènes.
- Hongrie : IBUSZ, Akademia-u. 10, Budapest V.
- Inde : Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, La Nouvelle-Delhi.
- Israël : Leo Blumstein, Book and Art Shop, 35 Allenby Road, Tel-Aviv.
- Italie : Messaggerie Italiana, Via Lomazzo 52, Milano.
- Liban et Syrie : Librairie Universelle, Av. des Français, Beyrouth, Liban.
- Mexique : Libreria Universitaria, Justo Sierra 16, México DF.
- Norvège : A/S Bokhjornet, Stortingsplass 7, Oslo.
- Pays-Bas : N.V. Martinus Nijhoff, 9 Lange Woorhout, La Haye.
- Pérou : Libreria Internacional del Perú, S.A., Giron de la Union, Lima.
- Philippines : Philippine Education Co., Inc., Corner Tanduay and Vergara Streets, Quiapo, Manille.
- Portugal : União Portuguesa de Imprensa, 178, rua de S. Bento, 3^e Esq., Lisboa.
- Suède : A.B. C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm.
- Suisse : Europa Verlag, 5 Rämistrasse, Zurich.
- Tchécoslovaquie : Orbis, Stalinova 46, Praha XII.
- Union Sud-Africaine : Van Schaik's Bookstore, Pty. Ltd, P.O. Box 724, Pretoria.
- Uruguay : Centro de Cooperación Científica para la América Latina, Unesco, Bulevar Artigas 1875, Montevideo.
- U.S.A. : Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27 N.Y.

ABONNEZ-VOUS AU "COURRIER"
Prix de l'abonnement pour 1 an : 200 fr. français

L'UNESCO — FACE AU PROBLÈME DE LA PAIX

par Jean BLOCH-MICHEL

Après quatre semaines de discussions souvent passionnées, la cinquième conférence générale de l'UNESCO est arrivée à son terme. Si les débats de cette assemblée ont pris un caractère nouveau, c'est que l'UNESCO se voit obligée d'affronter une de ces contradictions dont notre époque est fertile. Les tâches qu'elle a entreprises permettront d'assurer une paix plus stable, mais elles ne peuvent être menées à bien que dans la paix. Il s'agit de projets à long terme; ce terme, pourra-t-il être atteint, et les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le monde, laisseront-elles aux forces pacifiques assez de temps pour s'établir et pour triompher? Le problème qui se posait à la cinquième conférence générale de l'UNESCO, si difficile à résoudre qu'il fût, était néanmoins très clair: fallait-il continuer comme si de rien n'était, à se cantonner dans des travaux techniques, utiles mais d'un effet éloigné? Fallait-il, au contraire, prendre le monde tel qu'il est, constater sa division, son trouble, et lutter par des mesures immédiates contre les dangers que les menaces de guerre font peser sur lui? La conférence générale de l'UNESCO n'a rien décidé qui ne fût inspiré par le souci de répondre à de telles questions, constamment présentes à l'esprit de ceux qui représentaient les Etats membres de l'Organisation.

C'est pourquoi, tout en poursuivant ses entreprises à long terme, l'UNESCO s'est engagée en même temps dans une voie nouvelle. La conférence a, en effet, chargé le conseil exécutif et le directeur général de lui présenter un certain nombre de projets exceptionnels tendant plus « directement, dans le cadre de l'action des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées, au maintien et à la consolidation de la paix ».

Il a été prévu que l'importance de ces projets, leur ampleur seront telles que le budget ordinaire de l'UNESCO ne pourra suffire à leur financement. Aussi, la Conférence a-t-elle décidé qu'ils pourront être financés « par des contributions volontaires en argent de provenance privée et publique, ou en services provenant du plus grand nombre de pays ». Par de tels projets, l'UNESCO s'efforcera d'apporter un remède immédiat au déséquilibre intellectuel et moral du monde actuel, dans la mesure des moyens qui seront mis à sa disposition et dans le cadre de sa compétence. Deux propositions (présentées par la délégation des U.S.A.), répondant à de telles préoccupations, ont été approuvées par la conférence. La première charge l'UNESCO de mettre au point et d'appliquer de grands programmes « en vue de servir en Allemagne la cause de la compréhension internationale ». L'autre demande à l'UNESCO de créer des centres régionaux de recherche scientifique, dont le premier sera établi en

Europe occidentale. De tels centres, créés grâce à des fonds réunis par l'UNESCO hors de son budget ordinaire, permettront de remédier au monopole de la recherche scientifique que le coût élevé de l'appareillage moderne donne aux pays assez riches pour en assurer la construction.

Ce déséquilibre intellectuel et moral, auquel l'UNESCO s'efforce de remédier, trouve pour une part son origine dans les différences qui s'accroissent de plus en plus entre les pays industrialisés et les régions les moins favorisées du globe.

Assistance technique

Le plan d'assistance technique des Nations Unies aux pays insuffisamment développés a été conçu pour répondre à ce problème. L'UNESCO contribuera largement, en 1951, à sa mise en œuvre. De plus, elle entreprendra, dans ce domaine, des efforts particuliers. C'est ainsi qu'une conférence internationale sur « la conquête du désert » sera réunie en Israël, avec la collaboration de l'Institut international de la zone aride, que l'UNESCO est en train de constituer.

Cependant, s'il faut attacher une grande importance à de telles situations, il n'est pas moins probable qu'elles ne peuvent tout expliquer. Bien des conflits naissent de l'inégalité où se trouvent

les hommes. D'autres ont une origine différente. Il en est qui, pour des raisons obscures, prennent naissance à l'intérieur des nations, entre groupes ethniques différents. L'UNESCO les étudie dans ses enquêtes sur les états de tension sociale. Il est important de connaître non seulement les obstacles qui s'opposent aux relations harmonieuses entre différents groupes ethniques mais aussi les facteurs qui ont amené de telles relations à s'instaurer dans certaines régions. Aussi, l'UNESCO a-t-elle décidé d'entreprendre cette année une enquête sur les facteurs économiques, politiques, culturels et psychologiques qui aident ou empêchent les relations harmonieuses entre les races et les groupes ethniques. Cette enquête sera menée au Brésil qui, ainsi que l'a dit le délégué de ce pays à la conférence générale, « évolue dans une fraternité entre citoyens noirs, blancs et indiens et dont le mélange racial s'intensifie chaque jour ».

La compréhension internationale, qui est un des buts fixés à l'UNESCO par sa charte constitutive, ne pourra qu'être rendue plus facile par de tels travaux qui, d'autre part, sont directement liés à tous ceux que l'UNESCO a entrepris: études des états de tension sociale, divulgation des données scientifiques concernant le problème des races, diffusion et promotion des droits de l'homme. A l'intérieur même de l'Organisation, un nouveau pas a été franchi vers cette universalité qui doit être la caractéristique principale de l'UNESCO, la conférence a, en effet, chargé le directeur général d'étudier la possibilité d'accueillir, à titre de membres associés, un certain nombre de territoires non autonomes.

Il est impossible de passer ici en revue les divers points du programme fixé pour 1951 par la conférence générale, non plus que de dresser le bilan des efforts qui ont déjà porté leurs fruits. Néanmoins, il est indispensable de noter que la conférence générale de 1950 marque une date importante dans la lutte pour la liberté de la circulation des idées par les mots et par l'image. En effet, la conférence générale a approuvé à l'unanimité un projet de convention internationale sur la liberté de circulation du matériel éducatif. Aux termes de cet accord, les gouvernements signataires s'engageraient à lever les droits de douane sur les livres, publications et documents et accorderaient des devises pour l'importation des livres destinés aux bibliothèques publiques. De même, tous les droits seraient levés qui frappaient jusqu'à présent l'importation des tableaux, des dessins, des sculptures, du matériel destiné aux musées et du matériel musical.

(Voir notre article en page 7.)

Prise de conscience des Etats membres

Qu'il s'agisse de l'examen de son programme normal, qu'il s'agisse des projets spéciaux dont elle a décidé l'exécution, la conférence générale n'a cessé de se préoccuper du problème de la paix. Les crises qu'elle a subies et qu'elle a surmontées provenaient de cette prise de conscience qu'elle a tenté de réaliser, ainsi que l'a déclaré M. Torres Bodet. Aussi bien, un de ses traits les plus marquants a-t-il été son désir d'insister plus particulièrement sur le rôle des Etats membres dans l'exécution du programme de l'UNESCO. Jusqu'à présent, on accusait l'UNESCO de n'être qu'une bureaucratie. Cette année, la rédaction même de son programme indique qu'un effort a été accompli pour rendre caduque cette objection. Les résolutions qui ont été votées ne sont pas toutes rédigées selon la forme traditionnelle: « La conférence charge le directeur général... » Il en existe maintenant un nombre croissant qui commencent par les mots: « La conférence générale invite les Etats membres... » Peut-être est-ce dans cette nouvelle tendance du programme que l'on peut trouver les signes d'une transformation heureuse. Il ne faut pas s'étonner que de telles préoccupations soient nées seulement aujourd'hui. L'UNESCO est un jeune organisme, ses moyens sont faibles et ses tâches immenses. Pendant cinq ans, il lui a fallu parer au plus pressé, réparer, dans la mesure du possible, les désastres de la guerre, se donner un champ d'action et un programme. L'UNESCO aujourd'hui, en prenant conscience d'elle-même, traverse une sorte de crise. Elle mesure en même temps sa faiblesse et sa force. « L'UNESCO, a dit M. Torres Bodet, c'est 59 Etats membres. » Dans la mesure où elle est une assemblée d'Etats, la force de l'UNESCO est immense.

“Ce qui n'est pas utile à l'humanité tout entière, ne pourrait l'être à aucune nation, à aucune race, à aucun homme en particulier”

Jaime Torres Bodet

Dans un discours prononcé au cours de la séance de clôture de la cinquième Conférence générale de l'UNESCO, M. Jaime Torres Bodet a fait un exposé des résultats des travaux de l'Assemblée. Nos lecteurs trouveront, ci-dessous, le texte intégral de ce discours.

★

PERMETTEZ-MOI de me féliciter de l'adoption de la résolution que, par un vote unanime, vous venez d'approuver. Je crois très sincèrement que cette résolution renforce de la façon la plus heureuse celle que la Commission du programme et du budget avait approuvée hier soir à la suite de la proposition de diverses délégations et que vous avez confirmée ce matin. Il se dégage de l'ensemble des deux textes une volonté de paix qui fait honneur à la Conférence et témoigne de notre fidélité à tous à l'idéal suprême de l'Unesco.

Au moment où vous vous disposez à conclure vos travaux, je crois nécessaire de vous dire avec la plus grande franchise mon opinion sur leurs résultats. J'espérais que cette réunion de la Conférence pourrait marquer une étape décisive dans le sort de l'institution. Il serait exagéré de dire que cet espoir s'est pleinement réalisé. Plus qu'une conférence de décision, cette Conférence a été une conférence de prise de conscience, et, sur certains points, de définition. Ce n'est pas tout, sans doute, mais c'est beaucoup.

« On juge un arbre par ses fruits... »

VOUS avez défini notre programme de base, qui n'avait jamais été élaboré. Vous avez défini une liste de méthodes, qui n'avait jamais été établie. Vous avez défini une politique de recommandations et de conventions, qui sera — je n'en doute pas — féconde dans l'avenir. Un exemple excellent de ce que nous pouvons obtenir par ces moyens, c'est l'accord sur la libre importation du matériel éducatif scientifique et culturel que vous recommandez à la ratification des gouvernements. Vous avez marqué votre intention d'augmenter les ressources de l'Unesco, et cela, vous l'avez promis, en tâchant de surmonter les difficultés financières présentes par des dispositions forcément transitoires, mais qui ne pouvaient être meilleures, vu les critères adoptés quant à la fixation d'un plafond budgétaire.

Il serait prématuré d'exprimer une opinion sur la valeur de ces résultats. On juge d'un arbre par ses fruits



Le Directeur général de l'UNESCO, M. Jaime Torres Bodet, s'adresse à une séance plénière de la cinquième Conférence générale, réunie au Palazzo Vecchio, à Florence.

et des résolutions d'une Conférence internationale par l'action qui en découle. Nous avons devant nous une année dont les conséquences, seront à mon avis de la plus haute importance pour notre organisation. Il nous faudra veiller à ce que le travail du Secrétariat et celui que les Etats membres réalisent dans le cadre de l'Unesco s'intègrent plus fructueusement que jusqu'à ce jour. Il nous faudra prévoir des tâches simples et courageuses pour servir mieux la paix par l'éducation, la science et la culture. Il nous faudra obtenir, dans chaque Etat membre, une action nationale capable d'encourager les autorités et les organismes privés à accroître les faibles moyens économiques dont nous disposons.

Définir la solidarité humaine

POUR tout cela, deux éléments sont indispensables: la confiance et la compréhension mutuelles. Mais comment douter de cet esprit de confiance et de compréhension? Nous sommes réunis dans un pays qui, dans l'époque de son histoire classique, a été gouverné par un sage: Marc-Aurèle, l'empereur philosophe. C'est lui qui a dit ce mot profond: « Ce qui n'est pas utile à la ruche ne peut l'être à l'abeille. » J'en tire les conclusions qui s'imposent. Ce qui n'est pas utile à l'humanité tout entière, ne pourrait l'être à aucune nation, à aucune race, à aucun homme en particulier. N'est-ce pas là la définition de cette solidarité intellectuelle et morale des peuples à laquelle l'Unesco est consacrée?

Cette Conférence a été difficile parce que toute définition est difficile. Souhaitons, messieurs, que ces difficultés se traduisent par un effort plus net pour voir avec plus de clarté dans l'avenir afin que nous puissions tous servir avec une efficacité accrue les nobles buts de l'Unesco.

C'est le vœu que je forme en vous remerciant de votre labeur et en exprimant à l'Italie, en la personne du sénateur Jacini, notre reconnaissance émue pour l'hospitalité généreuse qu'elle nous a accordée. »

* Nos lecteurs trouveront en page 7 le texte des deux résolutions auxquelles le Directeur général fait allusion.

LA CONFÉRENCE DE FLORENCE ADOPTE " LE PROGRAMME DE BASE DE L'UNESCO "

L'UNE des décisions les plus importantes qu'ait prise la cinquième Conférence générale de l'UNESCO a été l'adoption de deux programmes distincts : le premier, un programme de base, établi pour une période indéterminée; l'autre, un programme précis pour l'année 1951, qui prévoit la réalisation au cours de cette période de plusieurs projets du programme de base.

Ainsi, pour la première fois, les objectifs que l'UNESCO s'est fixée pour l'année à venir se trouvent englobés dans un programme à longue échéance, qui s'étend à toutes les activités de l'Organisation.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les tâches principales de l'UNESCO telles qu'elles sont définies dans le préambule au programme de base :

- 1° éliminer l'analphabétisme et encourager l'éducation de base;
- 2° obtenir pour chacun une éducation conforme à ses aptitudes et aux besoins de la société;
- 3° promouvoir les droits de l'homme dans la vie de toutes les nations;
- 4° abolir les obstacles qui entravent une libre circulation des personnes, des idées, des connaissances entre les divers pays du monde;
- 5° favoriser les progrès et les applications de la science et en faire bénéficier tous les hommes;
- 6° combattre les causes de tension qui peuvent conduire à la guerre;
- 7° mettre en lumière l'interdépendance des cultures;
- 8° servir, par la presse, la radio, le cinéma, la cause de la vérité, de la liberté et de la paix;
- 9° développer entre les peuples une meilleure compréhension et les convaincre de la nécessité d'une coopération loyale dans le cadre des Nations Unies et des institutions qu'elles ont créées;
- 10° être un centre permanent d'information mutuelle, d'échanges et d'entraide dans tous les domaines où s'exerce son action.

Afin de grouper certaines activités connexes, les résolutions du programme de base sont groupées sous les sept rubriques suivantes : **E**ducation... **S**ciences naturelles et exactes... **S**ciences sociales... **A**ctivités culturelles... **E**changes de personnes... **I**nformation des masses... **S**ervice d'entraide... Le COURRIER présente ici un résumé du programme de base.

EDUCATION

UNE éducation mieux adaptée, une éducation accessible à tous, ne sont pas des fins en soi. Le but suprême est de former l'homme qu'il puisse, en bonne harmonie avec ses semblables, jouer son rôle dans le monde moderne. Il se trouve dans un réseau de relations dont les fils s'entrecroisent par-dessus les frontières.

Il faut que l'éducation fasse comprendre aux hommes que, dans le monde actuel, tous les peuples sont solidaires et qu'elle les prépare à vivre dans cet univers nouveau.

AMELIORATION DE L'EDUCATION PAR L'ECHANGE D'INFORMATIONS. — Bien des progrès pourraient être accomplis et bien des faux-pas évités si les expériences pédagogiques et psychologiques poursuivies à travers le monde étaient mieux connues. Il faut donc que l'UNESCO rassemble des renseignements et en organise la diffusion.

Elle vise à acquérir et à répandre des connaissances en vue d'améliorer les systèmes d'enseignement et en particulier d'aider les éducateurs à en faire un meilleur instrument de compréhension internationale.

EXTENSION DE L'EDUCATION. — L'UNESCO a le devoir d'aider ses Etats membres à assurer à tous ceux dont la formation a été négligée, inachevée ou contrariée, la jouissance effective de ce droit. Aussi s'occupe-t-elle tout particulièrement de l'éducation de base, de l'éducation des adultes, de l'éducation de l'enfance inadaptée.

EDUCATION POUR LA COMPREHENSION INTERNATIONALE.

— L'élaboration des techniques pédagogiques propres à éveiller chez l'élève, grâce à l'enseignement oral et aux livres scolaires, le sens de la communauté mondiale, est encore à ses débuts. Beaucoup de manuels scolaires appellent à cet égard une amélioration. Les écoliers sont très insuffisamment informés des organisations internationales et des services qu'elles peuvent rendre à la paix et à la prospérité. Il appartient à l'UNESCO d'aider ses Etats membres, les organisations et institutions compétentes, en tout ce qui concerne l'éducation civique internationale.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

PAR leur caractère objectif et impartial, les sciences exactes et naturelles présentent une situation de fait particulièrement favorable à l'action de l'UNESCO.

Les laboratoires et les instituts commandent en partie le cours des événements à venir et le sort des collectivités humaines. Tout homme doit pouvoir être mis en mesure de bénéficier des découvertes qui élèvent son niveau de vie. Offrir aux hommes les moyens de faciliter leur existence, c'est aussi donner aux forces de progrès une large assise sociale et préparer la compréhension mutuelle.

DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE. — La tâche de l'UNESCO

dans ce domaine est de soutenir les organisations internationales de savants en facilitant particulièrement des voyages et des réunions d'experts, d'aider à coordonner les congrès scientifiques internationaux, d'encourager un classement et une analyse des publications spécialisées, de compenser les difficultés linguistiques par la normalisation de la terminologie technique et la préparation de dictionnaires multilingues. Pour assurer plus rapidement la liaison entre les savants et la transmission des informations, l'UNESCO entretient des postes de coopération scientifique dans les régions où la nécessité en est la plus urgente.

CONTRIBUTION A LA RECHERCHE EN VUE DE L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'EXISTENCE DE L'HOMME. — L'UNESCO peut rendre de réels services en signalant quelques omissions dans le domaine de la recherche et en aidant à les réparer. C'est ainsi, par exemple, qu'elle favorise des instituts chargés d'étudier les réactions biologiques sous les climats divers ou les moyens de mise en valeur de zones immenses; c'est ainsi qu'elle s'associe au projet de fonder des laboratoires des Nations Unies.

ENSEIGNEMENT ET DIFFUSION DE LA SCIENCE. — Chacun doit recevoir les connaissances scientifiques fondamentales qui le rendront apte à comprendre le monde. Chacun devrait aussi découvrir qu'elles sont le fruit de la coopération internationale. Il s'agit de susciter une attitude d'esprit et un sens averti de l'influence exercée par les sciences et leurs applications sur les conditions de vie moderne et sur le développement de la société.

SCIENCES SOCIALES

LA vie humaine ne se comprend pas sans la connaissance des sociétés où elle se développe. L'UNESCO doit donc placer au centre de ses préoccupations l'ensemble des sciences sociales. La coopération internationale est elle-même une réalité sociale qu'il importe d'étudier.

Dans un monde qui se complique et s'organise à la fois, l'étude des différentes formes de la coopération internationale est de nature à dégager les moyens de perfectionner l'exercice de cette coopération et de l'étendre à de nouveaux domaines.

AIDE A LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE. — Pour favoriser une meilleure collaboration internationale, les instruments sont de trois ordres : réunions et associations qui stimulent contacts et échanges, services de traduction et de documentation, normalisation de la terminologie technique.

ETUDE DES ETATS DE TENSION SOCIALE. — Les résultats des recherches entreprises feront l'objet d'une large diffusion en vue de contribuer dans une certaine mesure à prévenir ou à arrêter le développement d'attitudes mentales collectives qui mettent la paix en danger.

ETUDE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE. — La vie des organismes de coopération internationale est aujourd'hui assez développée

pour qu'on puisse l'étudier avec profit selon les méthodes des sciences sociales.

ACTIVITES CULTURELLES

LE rôle essentiel de l'Organisation est de favoriser les relations intellectuelles par-delà les frontières nationales, en facilitant les contacts et les échanges entre les penseurs, les écrivains et les artistes.

COOPERATION INTERNATIONALE. — L'établissement de relations et de contacts soit par des réunions d'experts, soit par des associations internationales, est, sur le plan de la culture, comme sur celui de la science, un des moyens efficaces de la coopération internationale. L'UNESCO se doit de les promouvoir et de les faciliter. Elle associe également les spécialistes à la mise en œuvre de son programme et à la propagation de l'esprit de compréhension mutuelle.

PROTECTION DES ŒUVRES ET DES CREATEURS. — Vis-à-vis de son peuple et de l'ensemble de l'humanité, chaque Etat a le devoir de préserver les œuvres, les monuments et les sites dont il est responsable. Le rôle de l'UNESCO est d'encourager et de faciliter cette préservation par les méthodes de la coopération internationale.

Elle doit, en outre, être prête à offrir aux nations dont les ressources propres sont insuffisantes, une assistance technique et même, dans des cas exceptionnels, à les aider à se procurer les fonds indispensables.

Pour favoriser la création de nouvelles œuvres littéraires, philosophiques ou artistiques, il convient d'affirmer et de défendre l'indépendance matérielle et morale du penseur, de l'écrivain et de l'artiste. L'UNESCO cherche à promouvoir la coopération internationale pour assurer le respect universel de cette indépendance. Elle prend l'initiative de provoquer l'adoption d'une convention universelle.

DIFFUSION DE LA CULTURE. — La Déclaration universelle des Droits de l'Homme stipule : « Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté... »

Il incombe à l'UNESCO d'aider ses Etats membres par des informations, des études, des recommandations et, au besoin, des réalisations dues à son initiative, à orienter l'enseignement de la jeunesse et l'éducation des adultes vers une plus large connaissance de l'évolution culturelle.

ECHANGES DE PERSONNES

L'UNESCO encourage les voyages et les séjours à l'étranger, à des fins d'éducation ou de formation professionnelle, de personnes appartenant à des cultures différentes.

A l'échelle mondiale, une pénurie de techniciens et d'experts de valeur se constate dans presque tous les domaines de l'activité. A cet égard, l'UNESCO participe à une campagne qui vise à accroître le nombre de bourses ou à faciliter de brefs séjours d'études en divers pays.

CENTRE DE DOCUMENTATION.

Ce centre de documentation fournit des informations aux Etats membres, aux organisations gouvernementales et autres, aux institutions qui s'occupent d'éducation, ainsi qu'aux individus, aux fins suivantes : renseigner ceux qui désirent aller étudier à l'étranger, permettre une coordination plus étroite des efforts déjà entrepris, provoquer l'application de nouveaux programmes. Aucun recensement systématique des possibilités d'études offertes à des étrangers par les divers pays du monde n'avait été fait jusqu'au jour où, sur ce sujet, l'UNESCO publia son premier volume sur « Les Etudes à l'Etranger ».

MESURES DESTINEES A ENCOURAGER LES ECHANGES DE PERSONNES. — En vue d'encourager les échanges de personnes sur le plan international, l'UNESCO s'attache à accroître les possibilités offertes à ceux qui ont besoin d'une aide financière, à promouvoir des programmes plus vastes et plus variés. Elle propose les moyens les plus efficaces de faire servir les programmes d'études à l'étranger au progrès de la compréhension internationale.

ADMINISTRATION DES BOURSES. — L'octroi de bourses, donnant à des personnes qualifiées la possibilité d'aller étudier à l'étranger, constitue un des moyens de mettre en œuvre le programme de l'UNESCO. Ces bourses d'études et de séjour, financées par l'UNESCO, doivent permettre d'associer leurs bénéficiaires aux projets et aux entreprises de l'Organisation.

INFORMATION

DANS un monde libre, le droit à l'information apparaît comme le prolongement du droit à l'éducation.

L'UNESCO réunit les éléments d'un centre de documentation et d'échange de renseignements sur l'état, les techniques et les effets de l'information, de sorte que chaque pays puisse bénéficier de l'expérience des autres. Elle entend par surcroît encourager l'étude scientifique des problèmes de l'information et une préparation professionnelle adaptée aux exigences de la vie internationale.

Réunir les conditions préalables en vue d'améliorer les instruments de l'information ne peut suffire tant que subsistent des obstacles à la circulation internationale des idées et du matériel éducatif, scientifique et culturel. Se documenter sur la nature et les conséquences de ces obstacles, aider à les surmonter en préparant des accords de réciprocité, tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès à l'information, telles sont les tâches entreprises.

L'UNESCO, conformément aux prescriptions de son Acte constitutif, « favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses ». Elle stimule donc à travers le monde l'emploi de la presse, du cinéma, de la radio et des techniques apparentées, aux fins de répandre l'éducation, la science et la culture, et de promouvoir ainsi le progrès social et la compréhension internationale.

AMELIORATION DES MOYENS ET DES TECHNIQUES D'INFORMATION. — Dans le dessein de les améliorer, l'UNESCO constitue un centre de documentation et d'échanges sur tous les problèmes qui touchent à l'information, qu'ils concernent la préparation des professionnels ou les techniques et les effets de la presse, de la radio et du cinéma. Des enquêtes fournissent à cet égard des renseignements précis et directs.

REDUCTION DES OBSTACLES A LA CIRCULATION INTERNATIONALE DE L'INFORMATION. — Le progrès de l'information présuppose l'élimination ou du moins la réduction de certains obstacles. Il convient de faire l'inventaire de ceux-ci, d'étudier les moyens de les surmonter, de recommander aux Etats membres les mesures qui paraissent les plus adéquates et de soumettre à leur ratification des conventions internationales appropriées. La libre circulation, que l'UNESCO s'efforce ainsi de promouvoir, s'étend, non seulement aux idées et aux nouvelles qui intéressent l'information, mais à tout le matériel, auditif et visuel, qui sert directement à l'éducation, à la science et à la culture.

UTILISATION DE LA PRESSE, DU CINEMA ET DE LA RADIO. — L'UNESCO, qui favorise, dans la mesure de ses possibilités et les limites de son programme, les conditions de fonctionnement de la presse, du cinéma et de la radio, entend aussi en utiliser les ressources. Par des services et par des réunions, elle incite directeurs et producteurs à tenir compte de tout ce qui peut, dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, servir la compréhension internationale. Elle fournit elle-même un matériel approprié et susceptible d'une utilisation immédiate.

SERVICE D'ENTRAIDE

DES désastres, naturels ou provoqués par les hommes, compromettent l'œuvre de l'éducation, de la science et de la culture. Aussi l'UNESCO a-t-elle entrepris, avec le concours des Etats intéressés, et dans les domaines de son ressort, de rassembler, d'analyser et de communiquer les renseignements sur la nature, l'étendue et l'évolution des besoins.

Ce service de documentation sert de base à une action qui s'exerce sous trois formes différentes.

Tout d'abord, l'UNESCO, par des dons ou par des prestations de services, apporte une aide directe aux pays dévastés. Elle utilise à cette fin un fonds de secours constitué par des prélèvements opérés sur son propre budget.

Cette action se complète par des campagnes d'entraide volontaire où l'UNESCO conjugue ses efforts avec ceux d'autres organisations poursuivant des buts similaires. Ces campagnes sont de nature à produire des résultats considérables.

Enfin, elle aide ceux des chantiers internationaux de volontaires qui s'emploient dans l'esprit de l'UNESCO au relèvement des ruines, à faire de leur action une œuvre de compréhension internationale et un moyen de formation culturelle.

LE PROGRAMME DE 1951

Le droit à l'éducation

DANS le domaine de l'éducation, le programme de l'UNESCO pour 1951 est caractérisé par une concentration des efforts visant à répandre l'éducation des masses dans toutes les parties du monde. Sans se considérer comme un MINISTÈRE MONDIAL DE L'ÉDUCATION, l'organisation se doit — dans la limite de ses possibilités budgétaires — d'aider les Etats membres à développer et améliorer leur travail en faveur de l'éducation de base et de l'éducation des adultes. A cette fin, l'UNESCO préparera du matériel d'enseignement, organisera des stages et conférences traitant de l'éducation, favorisera la formation des instituteurs dans des centres régionaux et le développement de la coopération en matière d'éducation par l'envoi de missions et l'échange de l'information, notamment en ce qui concerne les méthodes employées pour la rééducation de l'enfance inadaptée.

En 1951, **TROIS MISSIONS EDUCATIVES** seront envoyées dans les Etats membres et les enquêtes sur l'enseignement des langues vivantes et des sciences, entreprises en collaboration avec le **BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION**, seront poursuivies. Le problème de l'« universalisation » et de la prolongation de l'instruction gratuite obligatoire, les rapports entre ce problème et ceux du travail et de l'industrie, seront examinés avec le **BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION** et le **BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL**.

Avis et services techniques, dans ce domaine de l'éducation qui est devenu d'une particulière importance, constitueront l'apport majeur de l'UNESCO au **PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE DES NATIONS UNIES**. L'expérience-témoin, entreprise à Haïti entre 1948-1950, sera étendue et le gouvernement de l'Inde se propose de procéder à une expérience similaire à laquelle l'UNESCO sera étroitement associée.

L'UNESCO poursuivra en 1951 une étude comparative des programmes en vigueur dans différents pays pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des sciences sociales. Elle fera paraître une publication sur l'**ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE** et un Guide de l'instituteur, traitant de la **DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME**. L'UNESCO préparera pour 1952 un stage sur l'**ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES**.

Pour répondre à des requêtes spéciales des Nations Unies et des Institutions spécialisées, l'UNESCO étudiera les mesures à prendre pour faire régresser l'analphabétisme et pour stimuler l'action internationale destinée à abolir les barrières qui, dans certaines régions, s'opposent encore à l'accession des femmes au savoir.

La Conférence a souligné l'importance particulière qu'elle accorde aux projets sur l'enseignement relatif à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. L'Organisation a été chargée d'intensifier cet enseignement et les Etats membres ont été invités à déterminer expérimentalement l'efficacité des différentes méthodes d'éducation proposées.

La coopération scientifique internationale

LES activités de l'UNESCO en 1951 dans le domaine des sciences naturelles concerneront particulièrement **LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE**, LES MESURES PROPRES À AMÉLIORER

L'UNESCO présente sur cette page et sur la page suivante, un résumé des principaux projets de l'UNESCO, approuvés par la cinquième Conférence générale pour l'année 1951. La Conférence a autorisé le Directeur général, M. Torres Bodet, à fixer certains projets prioritaires en s'inspirant de considérations de concentration et d'efficacité.

Le budget de l'Organisation pour l'année 1951, s'élève à 8.200.000 dollars, mais des contributions volontaires consenties par les Etats membres pourront compléter le budget ordinaire. Ces fonds supplémentaires serviront à financer des projets exceptionnels, dépassant le cadre du programme normal, et qui seront fixés par le Directeur général et le Conseil exécutif.

LES CONDITIONS DE VIE DE L'HUMANITÉ... L'ENSEIGNEMENT ET LA VULGARISATION DES SCIENCES.

Un nouveau projet concerne une étude sur les **CENTRES REGIONAUX DE RECHERCHES**, qui pourra conduire à la création de tels centres si les fonds nécessaires peuvent être trouvés en dehors du budget régulier de l'UNESCO. L'exemple cité fut celui d'un centre de recherches pour l'avancement des sciences physiques et autres disciplines, qui pourrait être créé en Europe occidentale.

Une assistance financière et technique sera accordée à différentes organisations internationales particulièrement compétentes en matière de mécanique, de science, de médecine, d'agriculture, de biologie et de protection de la nature.

Un aspect essentiel du travail du Département des Sciences naturelles de l'UNESCO sera l'intensification des activités des Postes de coopération scientifique. **LES POSTES DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE DE L'UNESCO** seront appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'extension du Plan d'**ASSISTANCE TECHNIQUE** aux régions insuffisamment développées.

L'UNESCO s'efforcera particulièrement d'encourager la recherche scientifique et technique et **LE DÉVELOPPEMENT DES REGIONS ARIDES ET SEMI-ARIDES**, en collaboration avec le Conseil International de Recherche sur la Zone Aride et avec les Nations Unies.

L'UNESCO se propose également d'introduire la notion scientifique dans la vie quotidienne et d'en faire une réalité pour l'homme dont les intérêts et les occupations essentiels s'exercent sur un autre plan. A cette fin, elle entend favoriser et stimuler les réunions et expositions traitant de questions scientifiques, les discussions, dans les groupements ouvriers, sur les effets du progrès scientifique sur leur travail et les échanges de vues, à l'échelle mondiale, sur l'influence mutuelle de la science et de la société.

L'Organisation favorisera la publication d'ouvrages scientifiques attractifs et d'un prix modique, et fournira **DES ARTICLES DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE** aux journaux et magazines, ainsi que des films fixes à l'usage des conférenciers s'adressant à des groupements non scientifiques. Elle viendra en aide aux associations consacrées à l'avancement de la science dans les pays dévastés par la guerre et autres régions où cette aide est nécessaire.

Enfin, l'UNESCO favorisera une collaboration internationale plus étroite entre les professeurs de sciences, particulièrement en ce qui concerne les méthodes d'enseignement et le développement de l'esprit scientifique dans les écoles primaires et secondaires du monde entier.

L'étude

des tensions sociales

LE programme d'activités de 1951 dans le domaine des **SCIENCES SOCIALES** comprend trois sections principales : collaboration scientifique internationale, études sur les tensions sociales, études sur la coopération internationale.

Les projets les plus importants sont peut-être ceux qui figurent dans la seconde section et qui comprennent notamment **UNE ETUDE EXPERIMENTALE DES RAPPORTS RACIAUX** dans un pays d'Amérique latine, visant à déterminer les facteurs susceptibles de favoriser le développement harmonieux de ces rapports. L'Unesco encouragera également l'étude des problèmes de population dans les pays en voie d'industrialisation ; l'étude des tensions résultant de la surpopulation ; la poursuite de l'enquête sur les tensions déterminées par les mouvements de population et la coordination des conclusions de ces investigations. De plus, il est prévu une enquête sur le comportement de la jeunesse japonaise et sur les formes de tension qui lui sont particulières.

L'UNESCO encouragera le développement des associations internationales spécialisées et leur confiera des travaux sur le programme de l'UNESCO. Elle facilitera les échanges de vues entre les sociologues par la publication d'un périodique et favorisera le développement des services de documentation relatifs aux sciences sociales par la création d'un comité de coordination, la normalisation scientifique, l'établissement de guides et index.

Plusieurs études importantes seront également effectuées par l'UNESCO en ce qui concerne **LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**. Elles auront pour objet d'explorer les méthodes propres à assurer un appui populaire plus large à l'Organisation des Nations Unies et celles susceptibles de renforcer sa structure.

Les activités culturelles

En collaboration avec le **CONSEIL INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE ET D'ÉTUDES HUMANISTES**, l'UNESCO donnera une impulsion nouvelle aux études en cours sur les cultures indigènes d'Amérique, d'Afrique et d'autres régions. Un autre projet auquel l'UNESCO donnera corps est la préparation d'une histoire du développement scientifique et culturel de l'humanité.

Mais il ne suffit pas de faciliter les relations culturelles dans le monde d'aujourd'hui : le patrimoine culturel du passé doit être préservé, ce qui suppose l'entretien des bibliothèques et des musées où sont réunis les livres et œuvres d'art qui constituent ce patrimoine. De plus, tout doit être mis en œuvre pour défendre les intérêts matériels et moraux des auteurs auxquels

l'humanité est redevable de la création littéraire et artistique. Enfin, tout en encourageant, d'une part, le travail de l'élite intellectuelle et artistique, l'UNESCO s'efforcera de mettre les ouvrages les plus importants de la culture mondiale à la portée de tous les peuples et de toutes les classes sociales.

L'UNESCO s'est efforcée d'obtenir la réouverture des quatre anciennes bibliothèques allemandes d'Italie d'une grande importance pour l'histoire et l'archéologie, et qui ont été fermées depuis la guerre. L'Organisation poursuivra ses efforts pour coordonner les services bibliographiques sur une base internationale. Elle étudiera de plus le problème de la reproduction microphotographique des revues dont il ne subsiste que de rares exemplaires, et de l'aide pratique à accorder à certains Etats pour la reproduction de documents importants.

Le programme 1951 comporte une enquête sur la place faite aux arts visuels dans le système pédagogique de différents pays. Afin de familiariser les masses avec l'art, la reproduction photographique des chefs-d'œuvre de tous pays sera encouragée. Des archives photographiques des œuvres d'art les plus importantes et les plus vulnérables seront constituées.

L'activité de l'**INSTITUT INTERNATIONAL DU THEATRE** sera intensifiée au cours de l'année prochaine par l'établissement d'une série de centres nationaux. Une autre branche de l'activité de l'UNESCO qui sera développée au cours de l'année prochaine est celle constituée par le **CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE**. Des festivals internationaux de musique seront organisés sous ses auspices, des bourses seront attribuées et les partitions musicales d'importance particulière seront reproduites et répandues. L'établissement de la discothèque sera poursuivi, et l'UNESCO la dotera d'une collection d'œuvres musicales de valeur dont les enregistrements ne se trouvent pas encore dans le commerce. La musique folklorique sera également enregistrée et classée.

Dans le domaine des Lettres, l'Unesco poursuivra sa collaboration avec le P.E.N. Club. Elle tiendra à jour la liste des traductions d'ouvrages étrangers publiés dans chaque pays et poursuivra la publication annuelle d'un **Index translationum**, catalogue analytique international des ouvrages traduits.

L'effort visant à la traduction des ouvrages littéraires primordiaux dans le plus grand nombre possible de langues portera principalement, en 1951, sur la littérature italienne, arabe et sud-américaine.

Pour défendre les intérêts matériels et moraux des auteurs auxquels l'humanité est redevable de la création littéraire et artistique, l'UNESCO préparera la réunion d'une conférence inter-gouvernementale pour mettre au point le texte d'une Convention universelle du droit d'auteur.

L'UNESCO distribuera 55 bourses en 1951

DEUX sortes de travaux caractérisent les activités du département des échanges de personnes, en tant que centre d'informations. La première est la publication du recueil intitulé **ÉTUDES À L'ÉTRANGER**. Cet ouvrage, dont trois éditions successives ont déjà paru en 1948, 1949 et 1950, constitue le répertoire général de toutes les possibilités d'études à l'étranger actuellement offertes. Destiné d'abord à donner une liste complète des bourses mises à la disposition des universitaires — étudiants et professeurs — cet ouvrage a été progressivement étendu aux échanges concernant d'autres catégories de personnes : ouvriers, artisans et jeunes

(Suite page 6.)



Quelques délégués à la Conférence générale de l'UNESCO, à Florence. À gauche, des membres de la délégation des Etats-Unis : (de gauche à droite) M. Howland H. Sargeant, président de la délégation ; Mme Charles Read, dont le mari est Consul général des Etats-Unis ; M. Charles Read, Mlle Bernice Baxter, M. George D. Stoddard, M. I. I. Rabi et M. George F. Zook. — À droite : (de gauche à droite) S. E. M. Jose Pezet (Panama), M. Riozuddin Sidoliqui (Pakistan), M. J. C. Beaglehole (Nouvelle-Zélande) et M. Hans Mohr (Norvège).

LE PROGRAMME DE 1951

(Suite de la page 5.)

gens, d'une manière générale. En 1950, un supplément a été publié, pour lequel une édition nouvelle est prévue en 1951, intitulé: **QUELQUES POSSIBILITÉS D'ÉTUDES PENDANT LES VACANCES.**

L'UNESCO continuera à réunir tous les renseignements concernant l'attribution et l'administration des bourses d'études, renseignements provenant aussi bien des Etats membres que des institutions non gouvernementales.

Une résolution a été proposée concernant **L'AIDE A APPORTER AUX INTELLECTUELS REFUGIES.** Proposée par l'entraide universitaire internationale et présentée par la délégation des Pays-Bas, elle prévoit la création, par les organes compétents auxquels l'UNESCO apportera son concours, d'un fonds international des **BOURSES A L'INTENTION DES ÉTUDIANTS REFUGIES.**

L'UNESCO elle-même, en 1951, attribuera 55 bourses d'études à des ressortissants de tous les Etats membres. Elles sont destinées à permettre l'étude, par des spécialistes de projets ou d'activités propres à l'Organisation. Par conséquent, l'UNESCO s'efforcera, une fois terminé le stage d'étude, de rester en contacts étroits avec ceux qui, rentrés dans leurs pays, rendront, par les connaissances qu'ils auront acquises, l'application du programme de l'UNESCO plus facile.

Nouveaux efforts de l'UNESCO pour la libre circulation des informations

UNE large diffusion de la Presse, de la Radio, des Films et autres moyens d'information des masses du monde entier, en vue d'assurer la participation populaire la plus large possible aux activités de l'UNESCO, a été définie par la Conférence générale comme constituant une des tâches majeures de l'Organisation en 1951.

L'UNESCO mettra, autant que possible, en relief, dans la présentation de ses activités, un thème central: la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, en insistant particulièrement

LA V^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO RÉUNIT A FLORENCE DES REPRÉSENTANTS DE TOUTES LES RÉGIONS DU MONDE



PHILIPPINES. — De gauche à droite: M. S. Arnaldo, du bureau de l'Unesco à New-York, M. Gerardo Flores, Mme Geronima Pecson et M. Cecilio Putong.



LIBAN. — M. Abijaoule et Mgr Jean Maroun



BRESIL. — S. E. M. Clemente Mariani Bittencourt, président de la délégation, M. le Professeur Paulo de Berredo Carneiro et Mme Mariani Bittencourt.



FRANCE. — De droite à gauche: MM. François Mauriac, Louis Joxe, Léopold Sédar Senghor, Julien Cain, Roger Seydoux et Marcel Abraham.

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO COMPTE 6 NOUVEAUX MEMBRES

À cinquième Conférence générale a procédé à Florence au remplacement de six membres du Conseil exécutif de l'UNESCO. Cet important organisme est composé, on le sait, de 18 membres, ceux-ci siègent en tant qu'individus et non comme représentants de leurs pays. Voici quelle est la présente composition du Conseil:

PRESIDENT:
S.E. le comte Stefano Jacini (Italie).

VICE-PRESIDENTS:
M. Luther H. Evans (Etats-Unis).
S.E. Shafik Ghorbal Bey (Egypte).

MEMBRES:
Le Général Sir Ronald Adam (Royaume-Uni)*.
M. Rafael Bernal Jimenez (Colombie)*.

M. le Professeur Paulo Carneiro (Brésil).
S.E. M. Antonio Castro Leal (Mexique)*.

Mgr Jean Maroun (Le Liban)*.
S.E. M.C. Parra Perez (Venezuela)*.

Mme Geronima Pecson (Philippines).
M. le Professeur Alex Photiades (Grèce).

M. le Professeur Jean Piaquet (Suisse)*.
S.E. Sir Sarvepalli Radhakrishnan (Inde).

M. Roger Seydoux (France).
M. le Professeur Alf Sommerfelt (Norvège).

M. Ahmet Kutsi Tecer (Turquie).
M. le Professeur Louis Verniers (Belgique).

* Les nouveaux conseillers sont indiqués par un astérisque.

sur le droit à l'éducation, le droit aux bénéfices du progrès scientifique, le droit à l'information.

Une importance particulière sera accordée au matériel propre à illustrer les thèmes suivants:

- l'éducation de base pour tous et l'éducation pour la compréhension internationale;
- le droit de tous aux bienfaits du progrès scientifique et à la contribution des savants à la paix et au bien-être de l'humanité;
- la lutte pour résoudre les problèmes de race et autres problèmes qui séparent les peuples;
- les méthodes et réalisations de la coopération internationale;
- la contribution des artistes créateurs à la solidarité humaine;
- la liberté de l'information et le libre échange des idées.

La Conférence a autorisé le Directeur général de l'Organisation à poursuivre ses investigations relatives à la possibilité de créer un **INSTITUT INTERNATIONAL DE LA PRESSE ET DE L'INFORMATION**. Elle a également approuvé une proposition de la délégation française invitant le Directeur général à recueillir sur cette question les avis et suggestions des organisations et institutions nationales, groupées, si possible, en comités nationaux et en organisations professionnelles internationales.

Les avis de ces groupements seront transmis à un comité d'experts constitué par l'UNESCO.

L'UNESCO se fondera sur les réponses reçues pour convoquer, si elle le juge bon et après avis favorable du Conseil exécutif de l'UNESCO, une conférence pour la création de cet Institut.

La Conférence générale a également approuvé un certain nombre de projets destinés à poursuivre ou à intensifier les efforts de l'UNESCO en vue de supprimer les obstacles à **LA LIBRE CIRCULATION DE L'INFORMATION**. L'UNESCO s'efforcera d'obtenir des parties contractantes à l'accord sur les Tarifs et le Commerce (C.A.T.T.) de nouvelles réductions des barrières douanières qui entravent encore la circulation internationale du matériel éducatif, scientifique et culturel.

De plus, l'UNESCO collaborera avec les commissions économiques régionales des Nations Unies pour favoriser **LA PRODUCTION DU MATÉRIEL ÉDUCATIF, SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**, les échanges d'informations relatives à la production et à la demande, et la conclusion d'accords commerciaux destinés à remédier aux difficultés de change.

Elle s'efforcera de même — de concert avec ces commissions — de faire bénéficier les personnes se rendant à l'étranger, à des fins d'éducation, de dispenses spéciales, notamment en ce qui concerne les règlements relatifs aux visas, au passage de frontières, aux permis de travail et autres avantages.

L'UNESCO cherchera à étendre l'application des projets élaborés par l'**UNION POSTALE UNIVERSELLE** en vue de permettre aux abonnés des journaux ou périodiques étrangers de régler le montant de leur abonnement dans la monnaie de leur pays, en vue de réduire de 50 % les tarifs postaux applicables aux imprimés.

L'Organisation préparera et diffusera une étude spéciale sur un sujet tel que **LES INFORMATIONS DE CARACTÈRE ÉDUCATIF, SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DANS LA PRESSE MONDIALE**.

De plus, la Conférence a approuvé le texte d'un accord destiné à réduire ou à abolir les contrôles économiques sur la libre circulation des livres, des journaux, des œuvres d'art, des films documentaires. C'est le second accord destiné à **ENCOURAGER LA LIBRE CIRCULATION DES IDÉES PAR LA PAROLE ET PAR L'IMAGE**, à être recommandé par l'UNESCO à ses Etats membres.

La Conférence a également approuvé que l'UNESCO entreprenne des activités de clearing dans le chapitre de l'échange d'informations sur la technique des communications modernes. L'Organisation amassera, analysera et disséminera les informations à ce sujet, ainsi que sur l'emploi et les effets de la presse, du film et de la radio dans les domaines de la culture, de la science et de l'éducation.

Dans les pays insuffisamment développés ou dévastés par la guerre, l'UNESCO pourra envoyer des missions de spécialistes chargées d'aider au développement des moyens d'information.

L'enquête menée par l'UNESCO sur les moyens techniques dans le domaine du film, de la presse et de la radio dans 52 pays ou territoires, sera complétée et étendue à 33 autres pays ou territoires. Les Etats membres seront invités à constituer, au sein de leurs commissions nationales, des comités consultatifs pour l'étude des problèmes techniques et professionnels de l'information.

Enfin, l'UNESCO poursuivra ses efforts pour unifier le système Braille, créer un Conseil international du Braille et réunir en conférences des spécialistes du Braille arabe et du Braille espagnol et portugais.

L'entraide internationale

Le Département de la Reconstruction, créé par l'UNESCO, il y a cinq ans, pour venir en aide aux pays dévastés, a maintenant un programme qui lui permet d'exercer son action partout où se fait sentir le besoin d'une véritable « entraide internationale ».

Beaucoup a été fait pour relever les ruines laissées par la guerre; dans le même temps, d'autres besoins s'imposaient à l'attention de l'opinion publique internationale. En Palestine et en Grèce, la guerre a chassé de leurs foyers des milliers de personnes qu'il faut secourir de toute urgence; de désastreux séismes ont eu les mêmes résultats en Equateur, l'an dernier, et au Pérou, cette année, en plus de détruire nombre d'écoles et des monuments d'une immense valeur historique et artistique.

Deux de ces problèmes ont tout spécialement retenu l'attention de la Conférence de Florence; il s'agit des secours aux enfants réfugiés de Grèce et du Proche-Orient dont la situation est, encore aujourd'hui, véritablement tragique.

Etant donné l'ampleur de ces problèmes et leur urgence, la Conférence générale a décidé d'adresser aux Etats membres de l'UNESCO un appel solennel en faveur de ces enfants. En outre, l'Organisation décidera des mesures qu'elle pourra prendre pour utiliser de la façon la plus efficace les fonds spéciaux mis bénévolement à sa disposition ou ceux qu'elle prélèvera sur son budget ordinaire.

Comme par le passé, l'UNESCO continuera à réunir toutes les informations susceptibles d'aider à l'organisation de campagnes bénévoles de secours et de l'éclairer elle-même sur les besoins qui méritent une assistance directe de sa part. Pour les secours d'urgence, elle dispose depuis 1946 d'un fonds spécial. Elle facilitera ainsi à certains pays l'achat et le transport de l'équipement technique qui leur fait le plus cruellement défaut, ainsi que l'obtention de permis d'importation et d'exportation, ou même de certaines exemptions de droits.

En regard des besoins, le budget tout entier de l'UNESCO apparaît dérisoire. Aussi, dans ce domaine, la fonction principale de l'Organisation ne peut-elle être que de stimuler les bonnes volontés individuelles et collectives; d'encourager toutes les entreprises de secours et de contribuer à leur succès en assurant une coordination internationale des efforts les plus divers et en agissant sur l'opinion publique par le moyen de ses commissions nationales et des organes d'information.

QUATRE RÉOLUTIONS:

Expression d' " une volonté de paix qui fait honneur à la Conférence " .
Témoignage d' " une fidélité à l'idéal suprême de l'UNESCO " .

La cinquième Conférence générale de l'UNESCO, dont les travaux se sont terminés le 17 juin, marque un tournant dans l'histoire de l'Organisation. Les délégués des États membres se sont livrés à un examen attentif du programme de l'Organisation en vue de la rendre apte à répondre aux besoins d'un monde partagé entre des idéologies rivales et inquiet du danger de la guerre. Ce point de vue a été souligné par le Directeur général, M. Jaime Torres Bodet, et par de nombreux délégués.

C'est dans cet esprit que la Conférence a adopté deux résolutions, présentées, l'une par les délégations du Brésil, du Canada, de l'Équateur, des États-Unis, de la France, de l'Inde, de l'Italie et du Royaume-Uni, et l'autre par la délégation belge; leur but est de permettre à l'UNESCO de faire face utilement et rapidement aux problèmes posés aujourd'hui par la Paix. Ces résolutions (dont nos lecteurs trouveront le texte sur cette page) comportent non seule-

ment une révision de la politique d'ensemble de l'UNESCO, mais elles soumettent désormais le programme en entier — et le budget qui lui est attaché — à l'exécution de ces travaux dont la nécessité provient du combat chaque jour plus violent qui se livre dans les esprits des hommes. « Il se dégage de l'ensemble de ces deux textes », a déclaré M. Torres Bodet, dans son discours de clôture, le 17 juin dernier, « une volonté de paix qui fait honneur à la Conférence et témoigne de notre fidélité à tous à l'idéal suprême de l'UNESCO ».

La Conférence a également adopté des résolutions présentées par la Norvège et la France, dont le but est de définir les devoirs des États membres et les obligations que leur impose la Constitution de l'UNESCO, et en même temps de permettre à l'Organisation de trouver les fonds nécessaires à l'étude des projets prioritaires.

RÉSOLUTION

PRÉSENTÉE PAR LE BRÉSIL, LE CANADA, L'ÉGYPTE, L'ÉQUATEUR, LES ÉTATS-UNIS, LA FRANCE, L'INDE, L'ITALIE ET LE ROYAUME-UNI

LA CONFERENCE GENERALE

Après avoir entendu les déclarations de différentes délégations et du Directeur général;

Constatant que le programme de l'Organisation, tel qu'il a été déterminé par la présente Conférence, constitue une contribution plus importante et plus directe à la cause de la paix que le programme des années précédentes;

Considérant que toutes les activités de l'Unesco, conformément à son acte constitutif, doivent être orientées vers la paix et la prospérité communes de l'humanité, dans le respect de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme;

Considérant que cette action, pour être pleinement efficace, implique une universalité réelle et sincère écartant tout esprit d'agression, et fondée sur la reconnaissance des principes de justice et de liberté sur lesquels repose la charte de l'Organisation;

CHARGE le Conseil exécutif et le Directeur général de mettre en œuvre le programme de 1951 en s'inspirant des considérations de concentration et d'efficacité et en tenant le plus grand compte des principes directeurs qui figurent dans les préambules du programme de base de l'Organisation;

CHARGE le Conseil exécutif et le Directeur général de préparer pour la sixième session de la Conférence générale un projet de programme où les différentes activités de coopération internationale sur le plan de l'éducation, de la science et de la culture, tendent plus directement, dans le cadre de l'action des Nations Unies et de leurs autres Institutions spécialisées au maintien et à la consolidation de la paix;

DEMANDE au Conseil exécutif et au Directeur général d'étudier des projets répondant à ces mêmes préoccupations et susceptibles d'être financés en dehors du programme ordinaire par des contributions volontaires en argent ou en services, provenant du plus grand nombre possible de pays;

INVITE les États membres, en vue de mener à bien un programme ainsi défini et concentré, à examiner la possibilité d'accroître ainsi dans l'avenir les ressources de l'Organisation.

RÉSOLUTION

PRÉSENTÉE PAR LA BELGIQUE

LA CONFERENCE GENERALE

REAFFIRME sa volonté que l'UNESCO, dans les limites de sa compétence, coopère étroitement et activement à l'œuvre de paix des Nations Unies;

CONSTATANT qu'en tant qu'Institution spécialisée des Nations Unies l'UNESCO ne peut que subir les effets des difficultés qui compromettent le fonctionnement harmonieux du système des Nations Unies et des Institutions spécialisées;

EXPRIME le vœu que ces difficultés soient rapidement résolues;

Et FAIT APPEL aux États membres pour que ceux-ci redoublent d'efforts à cet effet dans le cadre de leur action au sein des Nations Unies et des Institutions spécialisées;

RENOUVELLE un appel pressant à ses États membres pour que chacun, sur le plan national, poursuive et intensifie son action dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture, en vue de faciliter et de développer la compréhension entre les peuples;

AFFIRME que la contribution propre de l'UNESCO à la cause de la paix consiste à donner l'exemple de la tolérance et de la compréhension réciproque, ainsi que des libres échanges et de la libre discussion des idées dans la diversité la plus large des points de vue;

INVITE tous ceux qui dans le monde se consacrent à l'éducation, à la science et à la culture, ainsi que ceux qui disposent des moyens d'information des masses, à prêter leur concours au développement de cette action;

CHARGE le Directeur général de porter cette résolution à la connaissance du Secrétaire général des Nations Unies.

LE NERF DE LA PAIX

Au cours de sa séance de clôture, la Conférence générale a approuvé une résolution autorisant le Conseil exécutif de l'UNESCO à financer, par un transfert de fonds du budget de 1950, l'étude de projets exceptionnels tendant immédiatement au maintien et à la consolidation de la Paix. (Résolution présentée par la France.)

POUR UNE CHARTE DES DEVOIRS DE L'ÉTAT

LE Directeur général est autorisé à envisager la constitution d'un comité chargé de rédiger une Charte des devoirs de l'État du point de vue de l'éducation, de la science et de la culture, pour assurer une meilleure compréhension entre les peuples et à faire rapport à ce sujet à la prochaine session de la Conférence générale. (Résolution présentée par la Norvège.)

LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO ADOPTE LE PROJET DE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LIBRE IMPORTATION DU MATÉRIEL SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

SAIT-ON que certains pays prélèvent sur les livres étrangers jusqu'à 300 % de droits de douane? Que des restrictions économiques, souvent aussi prohibitives, privent encore de nombreux laboratoires de l'équipement scientifique dont ils ont besoin? Des expositions éducatives, destinées aux écoles et aux musées, ne peuvent franchir certaines frontières qu'en versant un dépôt d'argent considérable.

Pour lutter contre ces obstacles économiques, aussi divers que nombreux, que les pays continuent d'opposer aux échanges culturels, la Conférence de Florence a adopté à l'unanimité, le

15 juin dernier, un important projet de Convention internationale préparé par l'UNESCO. Le but de cette convention est la suppression des taxes d'importation pour les livres, les objets d'art, les films documentaires et, généralement, le matériel scientifique ou culturel.

Aux termes de cet accord, les gouvernements signataires s'engageraient à lever les droits de douane sur les livres, publications et documents, et accorderaient des devises pour l'importation des livres destinés aux bibliothèques publiques. Seraient également libres de tous droits de douane les

tableaux, dessins et sculptures, ainsi que le matériel musical et le matériel de musée. Un article spécial rend libre la circulation de tout matériel destiné aux aveugles.

L'accord entrera en vigueur dès qu'il aura réuni les signatures de dix pays. Dès le 20 juin, la délégation du Royaume-Uni à la Conférence de Florence s'est engagée à le soumettre « sans délai » à la ratification du Parlement britannique.

Les films éducatifs, les films d'actualité, les enregistrements et le matériel

scientifique, lorsqu'ils seront destinés à des institutions reconnues, seront également libres de droits.

L'accord a soulevé un vif intérêt. C'est la seconde convention internationale préparée par l'UNESCO. La première, sur l'importation du matériel d'enseignement audio-visuel, a déjà été signée par dix-sept pays et ratifiée par l'un d'entre eux, la Norvège.

Avant d'être soumise à la Conférence de Florence, la nouvelle convention avait été approuvée par le Conseil de l'Europe et par les signataires du Traité de Bruxelles.

" ET LA SCIENCE VIENT ÉTAYER L'ÉTHIQUE DE LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE "

La Déclaration sur le Mythe du Racisme, que l'Unesco a rendue publique le 18 juillet, a été rédigée par les anthropologues et les sociologues suivants :

MM. les Professeurs Ernest Beaglehole (Nouvelle-Zélande), Juan Comas (Mexique), L. A. Costa Pinto (Brésil), Franklin Frazier (Etats-Unis), Morris Ginsberg (Royaume-Uni), Humayun Kabir (Inde). Claude Lévi-Strauss (France). Ashley Montagu (Etats-Unis), Rapporteur.

Ces spécialistes furent convoqués par l'UNESCO à Paris en décembre dernier. Le texte définitif de la Déclaration tient compte des suggestions qui furent faites au rapporteur, M. le Professeur Montagu, et qui émanaient des personnalités suivantes : MM. Hadley Cantril, E. G. Conklin, Gunnar Dahlberg, Theodosius Dobzhansky, L. C. Dunn, Donald Hager, Julian Huxley, Otto Klineberg, Wilbert Moore, H. J. Muller, Gunnar Myrdal, Joseph Needham.

LES savants s'accordent en général à reconnaître que l'humanité est une et que tous les hommes appartiennent à la même espèce, *Homo sapiens*. Il est, en outre, communément admis que tous les hommes sont issus vraisemblablement d'une même souche : les différences qui existent entre les divers groupes humains sont dues au jeu de facteurs évolutifs de différenciation, tels que la modification dans la situation respective des particules matérielles qui déterminent l'hérédité (gènes), le changement de structure de ces mêmes particules, l'hybridation et la sélection naturelle. Des groupes plus ou moins stables et plus ou moins différenciés se sont ainsi constitués, qui ont été classés de diverses manières, avec des intentions différentes.

Du point de vue biologique, l'espèce *Homo sapiens* se compose d'un certain nombre de groupes, qui diffèrent les uns des autres par la fréquence d'un ou de plusieurs gènes particuliers. Mais ces gènes eux-mêmes, auxquels doivent être imputées les différences héréditaires qui existent entre les hommes,

très lâche donnée à ce mot, ont été qualifiées de « races », alors que, de toute évidence, les Américains ne constituent pas une race, pas plus d'ailleurs que les Anglais, les Français ou toute autre nation; de même, ni les catholiques, ni les protestants, ni les musulmans, ni les juifs ne représentent des races; l'on ne peut définir comme groupes « raciaux » les peuples qui parlent l'anglais ou toute autre langue; les habitants de l'Islande, de l'Angleterre ou de l'Inde ne forment pas une race; et l'on ne saurait regarder comme membres d'une race particulière les individus qui participent à la culture turque, chinoise ou à toute autre.

Les groupes nationaux, religieux, géographiques, linguistiques ou culturels ne coïncident pas nécessairement avec les groupes raciaux et les aspects culturels de ces groupes n'ont avec les caractères propres à la race aucun rapport génétique démontrable. Les graves erreurs entraînées par l'emploi du mot « race » dans le langage courant rendent souhaitable qu'on renonce complètement à ce terme lorsqu'on l'applique à l'espèce

de faire valoir leurs aptitudes, ils atteignent, en moyenne, des résultats comparables. Les recherches scientifiques des dernières années confirment donc les paroles de Confucius (551-478 avant Jésus-Christ) : « La nature des hommes est identique; ce sont leurs coutumes qui les séparent ».

Les données scientifiques dont on dispose à l'heure actuelle ne corroborent pas la théorie selon laquelle les différences génétiques héréditaires constitueraient un facteur d'importance primordiale, parmi les causes des différences qui se manifestent entre les cultures et les œuvres de la civilisation des divers peuples ou groupes ethniques. Elles nous apprennent, à l'inverse, que ces différences s'expliquent avant tout par l'histoire culturelle de chaque groupe. Les facteurs qui ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution intellectuelle de l'homme sont sa faculté d'apprendre et sa plasticité. Cette double aptitude est l'apanage de tous les êtres humains. Elle constitue, en fait, un des caractères spécifiques de l'*Homo sapiens*.

On n'a jamais pu démontrer, de façon décisive, l'existence de différences innées de tempérament entre groupes humains. Il est certain, en revanche, que, quelle que soit la nature des différences innées qu'il pourrait y avoir entre groupes, celles-ci sont en grande partie effacées par les différences individuelles et par celles qui viennent du milieu.

Ni la personnalité ni le caractère ne relèvent de la race. Dans tous les groupes humains, on trouve des types très variés de personnalités et de caractères, et il n'y a aucune raison de croire que certains groupes humains soient, à cet égard, mieux partagés que d'autres.

Tous les faits qui ont pu être recueillis concernant les croisements de race attestent qu'ils n'ont cessé de se produire depuis les temps les plus reculés. A vrai dire, l'un des principaux mécanismes de la formation, de l'extinction ou de la fusion des races est précisément l'hybridation entre « races » ou groupes ethniques. Qui plus est, il n'a jamais pu être établi que les croisements de races aient des effets biologiques néfastes. La théorie selon laquelle des caractères physiques et mentaux défavorables (dysharmonie physique et dégénérescence mentale) se manifesteraient chez les métis n'a jamais été prouvée par des faits. Il n'existe donc pas de justification biologique pour interdire le mariage entre individus appartenant à des groupes raciaux différents.

Il convient de distinguer entre la « race », fait biologique, et le « mythe de la race ». En réalité, la « race » est moins un phénomène biologique qu'un mythe social. Ce mythe a fait un mal immense sur le plan social et moral; récemment encore, il a coûté d'innombrables vies et causé des souffrances incalculables. Il empêche le développement normal de millions d'êtres humains et prive la civilisation de la collaboration effective d'esprits créateurs. On ne saurait se prévaloir de différences biologiques entre groupes ethniques pour pratiquer l'ostracisme ou pour prendre des mesures collectives. L'essentiel est l'unité de l'humanité, tant du point de vue biologique que du point de vue social. Reconnaître ce fait et régler sa conduite en conséquence, tel est le premier devoir de l'homme moderne. Au surplus, c'est simplement admettre ce qu'un célèbre biologiste écrivait en 1875 : « Au fur et à mesure que la civilisation humaine se développera et que les petites tribus se rassembleront en collectivités plus vastes, le simple bon sens fera comprendre à chaque individu que ses instincts sociaux et sa bonne volonté doivent s'étendre à tous les membres de la nation; même s'ils lui sont personnellement inconnus. Une fois cette étape franchie, seuls des obstacles artificiels empêcheront l'individu d'accorder sa bonne volonté aux hommes de toutes les nations et de toutes les races ». Ainsi s'est exprimé Charles Darwin dans « L'Origine de l'Homme » (2^e édition, 1875, pp. 187-8). En fait, toute l'histoire de l'humanité prouve que l'instinct de coopération est non seulement une tendance naturelle chez l'homme, mais qu'elle a des racines plus profondes que n'importe quelle tendance égoïste. D'ailleurs, s'il en était autrement, siècles et millénaires seraient-ils témoins de ce développement de ces communautés humaines dans le sens d'une intégration et d'une organisation toujours plus grandes ?

Examinons maintenant les incidences de toutes ces considérations sur le problème de l'égalité entre les hommes. Il faut affirmer tout d'abord, et de la manière la plus catégorique, que l'égalité en tant que principe moral ne repose nullement sur la thèse que tous les êtres humains sont également doués. Il est bien évident, en effet, qu'au sein de tout groupe ethnique les individus diffèrent considérablement entre eux par leurs aptitudes. On a cependant exagéré les caractères différentiels entre groupes humains et l'on s'en est servi pour contester la valeur du principe éthique de l'égalité. C'est pourquoi nous jugeons utile d'exposer de façon formelle ce qui a été scientifiquement établi sur la question des différences entre individus et entre groupes.

Enfin, les recherches biologiques viennent étayer l'éthique de la fraternité universelle; car l'homme est, par tendance innée, porté à la coopération et, si cet instinct ne trouve pas à se satisfaire, individus et nations en pâtissent également. L'homme est, de nature, un être social, qui ne parvient au plein développement de sa personnalité que par des échanges avec ses semblables. Tout refus de reconnaître ce lien social entre les hommes est cause de désintégration. C'est dans ce sens que tout homme est le gardien de son frère. Chaque être humain n'est qu'une parcelle de l'humanité, à laquelle il est indissolublement lié.



" DES ARYENS " ... — Les perses fort éloignés ils parlent tous une des langues indiennes

RACE E

NOTRE époque a le triste privilège d'avoir réalisé des prophéties qui, il y a quelques années encore, auraient passé pour de simples élucubrations. Vers la fin du siècle dernier, un anthropologue français, LAPOUGE, qui, comme GOBINEAU, a été un des apôtres du racisme germanique, déclarait que le jour n'était pas éloigné où les hommes s'égorgeraient pour quelques millimètres de plus ou de moins de longueur crânienne. Ce qui n'était peut-être qu'une boutade s'est traduit dans les faits par d'immenses massacres perpétrés au nom du dogme des différences raciales. L'écrasement du nazisme politique n'a malheureusement pas arrêté les méfaits du racisme. Même si elle n'est plus aussi sanglante, cette doctrine ne continue pas moins à causer journellement d'innombrables souffrances et à peser lourdement sur la destinée de millions d'individus.

Le racisme est une des manifestations les plus troublantes de la vaste révolution qui se produit dans le monde. Au moment où notre civilisation industrielle pénètre sur tous les points de la terre, arrachant les hommes de toutes couleurs à leurs plus anciennes traditions, une doctrine, à caractère faussement scientifique, est invoquée pour refuser à ces mêmes hommes, privés de leur héritage culturel, une participation entière aux avantages de la civilisation qui leur est imposée.

Il existe donc, au sein de notre civilisation, une contradiction fatale : d'une part, elle souhaite ou elle exige l'assimilation des autres cultures à des valeurs auxquelles elle attribue une perfection indiscutable, et, d'autre part, elle ne se résout pas à admettre que les deux tiers de l'humanité soient capables d'atteindre le but qu'elle leur propose.

Par une étrange ironie, les victimes les plus douloureuses du dogme racial sont précisément les individus qui, par leur intelligence ou leur éducation, témoignent de sa fausseté.

Depuis près d'un siècle, les anthropologues dignes de ce nom insistent sur le caractère purement conventionnel des traits choisis pour classer l'espèce humaine; mais ils ont beau assurer qu'il n'existe pas de race pure, que les différences entre races sont d'ordre biologique



UN EXEMPLE. — En Nouvelle-Zélande, la population autochtone maorie a plus que doublé entre 1896 et 1936; elle constitue aujourd'hui un vingtième environ de la population totale du pays. Son importance économique et politique s'accroît régulièrement, et l'on note une progression constante dans le nombre des étudiants maoris qui se destinent à l'enseignement.

sont toujours en petit nombre si l'on considère l'ensemble de la constitution génétique de l'homme et la grande quantité de gènes communs à tous les êtres humains, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent. Bref, les ressemblances entre les hommes sont beaucoup plus grandes que leurs différences.

Une race, biologiquement parlant, peut donc se définir comme un groupe parmi ceux qui constituent l'espèce *Homo sapiens*. Ces groupes sont susceptibles de croisements les uns avec les autres. Mais, du fait des barrières qui les ont plus ou moins isolés dans le passé, ils offrent certaines différences physiques résultant des particularités de leur histoire biologique. Ils représentent les variations d'un même thème.

En résumé, le mot « race » désigne un groupe ou une population caractérisée par certaines concentrations, relatives quant à la fréquence et à la distribution, de gènes ou de caractères physiques qui, au cours des temps, apparaissent, varient et souvent même disparaissent sous l'influence de facteurs d'isolement géographiques ou culturels. Chaque groupe perçoit différemment les manifestations variables de ces caractères chez des populations différentes. Nos observations étant, dans une très large mesure, affectées par nos préjugés, nous sommes enclins à interpréter arbitrairement et inexactement toute variabilité qui se produit dans un groupe donné comme une différence fondamentale qui le sépare des autres de manière décisive.

Tels sont les faits scientifiques. Malheureusement, dans la plupart des cas, le terme « race » n'est pas employé dans le sens défini ci-dessus. Beaucoup de gens appellent « race » tout groupe humain arbitrairement désigné comme tel. C'est ainsi que beaucoup de collectivités nationales, religieuses, géographiques ou culturelles, par suite de l'acceptation

humaine et qu'on adopte l'expression de « groupes ethniques ».

Quelle est l'opinion des savants au sujet des grands groupes de l'espèce humaine que l'on reconnaît à l'heure actuelle? Les races humaines ont été classées — et le sont encore — différemment selon les anthropologues, mais, en ce moment, la plupart d'entre eux sont d'accord pour diviser la majeure partie de l'espèce humaine en trois grands groupes, à savoir :

- le groupe mongoloïde,
- le groupe négroïde,
- le groupe caucasoidé.

Or, les phénomènes biologiques qui ont été, en quelque sorte, cristallisés dans cette classification ont un caractère dynamique et non pas statique. Ces groupes n'étaient pas, jadis, ce qu'ils sont aujourd'hui, et il y a tout lieu de croire qu'ils changeront encore à l'avenir.

On s'est souvent efforcé d'introduire des sous-groupes ethniques dans cette classification. L'accord est loin de régner sur le nombre de ces subdivisions et, de toute façon, la plupart d'entre elles n'ont pas encore été étudiées ni décrites.

Quelle que soit la classification qu'un anthropologue propose, il n'y fait jamais intervenir les caractères mentaux. Il est maintenant généralement admis que les tests psychologiques ne permettent pas, par eux-mêmes, de faire la part des aptitudes innées, d'une part, et des influences du milieu, de l'éducation et de l'enseignement de l'autre. Toutes les fois qu'il a été possible d'éliminer les différences dues aux conditions de l'environnement physique et social, les tests ont démontré la ressemblance fondamentale des caractères intellectuels entre les différents groupes humains. En d'autres termes, si le milieu culturel donne aux membres des différents groupes ethniques des chances égales

L'UNESCO VEUT ENTREPRENDRE AU BRÉSIL UNE ÉTUDE SUR LES PROBLÈMES RACIAUX

Les prochains, au Brésil, l'UNESCO entreprendra une expérience: elle y étudiera les problèmes que posent les relations entre races et groupes ethniques.

Le but de l'enquête est de déterminer dans quelle mesure les facteurs économiques, politiques, culturels et psychologiques aident ou empêchent les relations harmonieuses entre les races et les groupes ethniques.

Suivant une décision de la Conférence de Florence, cette étude sera entreprise dans un pays de l'Amérique latine. Le professeur Paulo de Herrelo Carneiro a suggéré son pays, car, a-t-il dit, le Brésil est un Etat qui doit son évolution à une fraternité entre citoyens noirs, blancs et indiens, et « notre mélange racial s'intensifie avec le temps ».



Les personnes dont les photographies sont publiées ci-dessus sont nées en Norvège, aux Indes, en Italie et en France. Bien qu'originaires de pays dont certains sont très éloignés les uns des autres, ce sont tous des Aryens — et il y en a des millions d'autres en Europe et en Asie, en Océanie, en Amérique du Sud ou du Nord. Les Aryens ne sont pas européens; et le mot aryen n'a de sens que s'il indique cette communauté linguistique.

T CIVILISATION

par Alfred MÉTRAUX

« LA BARBARIE DE NOTRE TEMPS EST PLUS FÉROCE ET PLUS ABSURDE QUE CELLE DU SOI-DISANT « AGE DE L'OBSCURANTISME ». CAR LE PRÉJUGÉ RACIAL EST UN MYTHE, LE PLUS BÊTE ET LE MOINS POÉTIQUE QUE L'IMAGINATION DES HOMMES AIT JAMAIS CONÇU. SA FLORAISON AU XX^e SIÈCLE SERA SANS DOUTE CONSIDÉRÉE PAR L'HUMANITÉ FUTURE, SI ELLE SURVIT À LA GRANDE RÉVOLUTION DE NOTRE ÉPOQUE, COMME UN DES ÉPISODES LES PLUS HONTEUX DE SA LONGUE HISTOIRE. »

et probablement n'affectent pas le caractère ou les facultés mentales, et que, du point de vue anthropologique, l'espèce humaine est une, leur voix s'élève en vain. Combien de personnes, cultivées, intelligentes et humaines, croient en toute bonne foi que les nègres héritent en naissant une nature exubérante et enfantine et offrent, dès le berceau, des prédispositions au rythme et à la danse ? Combien d'autres, s'imaginant être purs de tout racisme, attribuent aux Juifs des prédispositions intellectuelles supérieures à celles des membres de la communauté chrétienne ?

Ces propos entendus chaque jour sont significatifs. Ils attestent que le « racisme », c'est-à-dire la croyance que des groupes ethniques sont doués de vertus ou de défauts innés, transmissibles par hérédité, fait partie de ces erreurs courantes qui, faute d'être battues en brèche, prennent force de vérités premières.

La confusion, dont s'alimente le préjugé de race, vient de la difficulté éprouvée par la majorité des hommes à faire une séparation nette entre faits de civilisation ou de culture, d'une part, et faits biologiques, de l'autre. C'est la culture, c'est-à-dire notre héritage social, l'ensemble de nos connaissances, des techniques et des manières d'agir propres à une société, qui distingue les hommes entre eux. Comme les différences culturelles sont souvent associées à des différences physiques, on a trop souvent établi un rapport de cause à effet entre les deux.

L'intensité des préjugés raciaux ne diminuera que lorsque le public aura reconnu que c'est le milieu culturel et non pas l'hérédité biologique qui est responsable des différences très réelles qui séparent les sociétés humaines. L'influence de la culture sur l'individu est à la fois si subtile et si forte, et elle commence de si bonne heure, qu'elle risque d'être confondue avec les manifestations de l'instinct. Même dans le fonctionnement de l'intelligence, le facteur culturel joue un rôle prépondérant. Les membres d'un groupe pauvre, isolé, sans stimulations extérieures, peuvent facilement passer pour des êtres congénitalement incapables, alors que l'atmosphère plus propice d'un autre environnement moral et économique, même éphémère, donnera l'impression d'une prolifération de génies due à des aptitudes innées.

La psychologie et la criminologie ont réussi à faire admettre à l'opinion publique que les conditions sociales n'étaient pas étrangères à la délinquance. Si nous sommes convaincus de la lourde responsabilité de l'entourage familial et social, pourquoi se refuser à accepter le rôle de ce milieu plus vaste qu'est la culture ?

On oublie trop aisément les spécialisations culturelles, et la nécessité d'un choix qui restreint le champ des nombreuses possibilités ouvertes à toute culture. Prenons le cas des indigènes de l'Australie. Tout comme plusieurs espèces de la faune de leur pays, ils apparaissent comme les

témoins d'un très ancien état dans l'évolution de la civilisation. Cependant, ces primitifs ont développé une organisation sociale et un système de parenté d'une telle complexité et d'un tel raffinement qu'il faut une intelligence exercée et un véritable esprit mathématique pour en démêler les rouages.

Une des caractéristiques essentielles des cultures est précisément leur plasticité. Elles changent plus ou moins rapidement, mais ne demeurent statiques que dans des cas exceptionnels.

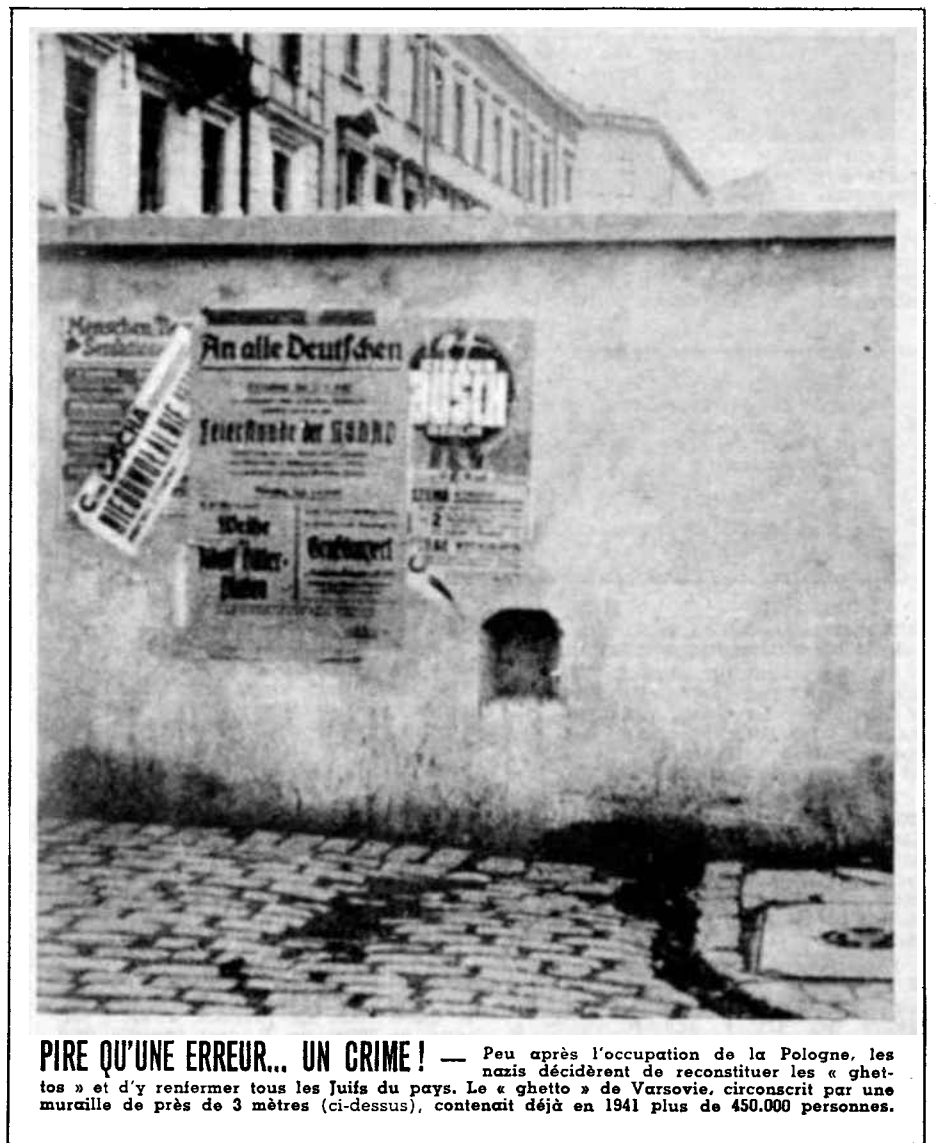
La composition raciale de l'Europe n'a probablement que très peu varié au cours de ces deux ou trois derniers millénaires, néanmoins, oserait-on prétendre que la mentalité européenne ait toujours été la même ? Les Français de 1950 se reconnaîtraient-ils dans les contemporains de Charles le Chauve ? Le siècle dernier a été témoin d'une formidable révolution culturelle chez un peuple dont le type racial n'a été en rien modifié : car il est bien évident que, biologiquement parlant, le Japonais de 1950 est bien le même que son arrière-grand-père du temps du commodore Peary.

Les Etats-Unis d'Amérique fournissent par millions des exemples de la force de la culture opposée à celle de la race. Qui n'a été frappé par la mentalité, les gestes et le comportement typiquement « américains » de personnes appartenant aux « races » les plus diverses ?

Expliquer l'histoire par la race est une des pires aberrations de l'esprit humain. Ce n'est pas à une supériorité innée de la race blanche que la culture industrielle de l'Occident doit tout son éclat et sa grande puissance. L'Europe ne s'est différenciée d'autres peuples qu'elle regarde avec condescendance qu'à une date très récente. Les Gaulois que Jules César nous décrit n'étaient guère supérieurs aux peuples de l'Afrique occidentale que certains déclarent si facilement inaptes au progrès. Les auteurs de l'antiquité méditerranéenne n'ont pas caché leur pessimisme sur les aptitudes des peuples du Nord, aujourd'hui si enclins à dédaigner les autres races.

Le préjugé racial est un phénomène culturel, soumis comme tous les autres à des changements, des évolutions et des modes. Dans l'antipathie ressentie par les membres d'un groupe ethnique pour ceux d'un autre, il n'y a rien d'héréditaire ou même de spontané. Des observations faites sur le comportement des enfants indiquent très nettement qu'ils n'expriment de l'aversion pour des gens d'autre couleur que sous l'influence familiale. Les millions de métis qui peuplent la terre sont un vivant témoignage que, au contraire, il semblerait exister une attirance particulière entre races différentes. Les rapports interraciaux sont généralement guidés par la tradition culturelle. L'histoire est là pour nous montrer que celle-ci a beaucoup varié au cours des siècles.

Le racisme est un mythe nouveau. Son



PIRE QU'UNE ERREUR... UN CRIME ! — Peu après l'occupation de la Pologne, les nazis décidèrent de reconstituer les « ghettos » et d'y renfermer tous les Juifs du pays. Le « ghetto » de Varsovie, circonscrit par une muraille de près de 3 mètres (ci-dessus), contenait déjà en 1941 plus de 450.000 personnes.

existence ne remonte guère à plus de deux ou trois siècles. Avant l'expansion coloniale des puissances européennes, les hommes se méprisaient ou se haïssaient pour des différences culturelles ou religieuses, mais ne prétendaient pas être supérieurs ou inférieurs les uns aux autres du fait de leur couleur ou de la forme de leur crâne ou de leur nez. Moralement, l'esclavage a été aussi néfaste aux Blancs qu'aux Noirs. C'est lui qui a fait de la couleur de la peau et d'autres traits physiques des stigmates indélébiles.

L'Inquisition brûlait les Juifs parce qu'ils avaient crucifié le Christ et qu'ils étaient supposés être les ennemis de la foi, les Nazis ont fait de même parce qu'ils étaient censés appartenir à une espèce qui, de par sa nature, était nocive. Pour les victimes, la différence est de peu d'importance, mais elle est énorme du point de vue historique. Il est possible de changer ses convictions religieuses, mais on ne peut échapper à son hérédité. C'est un concept implacable.

La barbarie de notre temps est plus féroce et plus absurde que celle du soi-disant « âge de l'obscurantisme ». Car le préjugé racial est un mythe, le plus bête et le moins poétique que l'imagination des hommes ait jamais conçu. Sa floraison au XX^e siècle sera sans doute considérée par l'humanité future, si elle survit à la grande révolution de notre époque, comme un des épisodes les plus honteux de sa longue histoire.

Les haines et les conflits raciaux s'alimentent de notions scientifiquement fausses et de dogmes irrationnels. Pour en démontrer les erreurs et atténuer leurs conséquences, il est nécessaire d'avoir recours aux moyens que nous fournissent la science, la culture et l'éducation. Donc, l'UNESCO, mieux que n'importe quelle autre institution dans le monde, a qualité pour affronter le préjugé racial, de ce triple point de vue.

Toute campagne idéologique se doit de reposer sur une déclaration de principes, telle que celle publiée ici. Dans le cas des races, il ne s'agit pas de dogmes ou de convictions morales, mais de faits scientifiques, puisque le racisme prétend dériver son action d'expériences vécues par les sociétés et de prétendues lois biologiques. Avant de faire appel au bon sens, à la charité et même à l'intérêt égoïste des groupes affectés par cette lèpre, il était important de connaître les résultats obtenus dans ce domaine par des méthodes scientifiques.

La lutte contre le racisme, qui figure dans l'Acte Constitutif de l'UNESCO, sera longue. Il n'est pas aisé de s'opposer à des attitudes émotives aussi profondes et aussi troubles que le préjugé racial, mais, en lui enlevant toute justification scientifique ou rationnelle, un grand pas en avant sera accompli et, tôt ou tard, loin de s'étaler au grand jour, il deviendra un sentiment honteux que les hommes hésiteront à s'avouer.



HONORE DE BALZAC.

“Moi, j'aurai porté une société tout entière dans ma tête”...

BALZAC ...ET LA GLOIRE

par Marcel BOUTERON, de l'Institut

« La civilisation n'est rien sans l'expansion de la pensée. Nous sommes, nous savants, nous écrivains, nous artistes, nous poètes, chargés de l'exprimer. Nous sommes les nouveaux pontifes d'un avenir inconnu dont nous préparons l'œuvre. »

BALZAC, Lettre adressée aux écrivains français, 1834.

Honoré de BALZAC est mort il y a un siècle. Peu d'hommes auront exercé une influence aussi profonde sur la littérature de tous les pays. Son œuvre, consacrée à la peinture d'une époque et si fortement enracinée dans la terre de France conserve pourtant toute sa vigueur et semble chaque jour plus universelle. Les amis de BALZAC ne connaissent de frontières ni politiques ni linguistiques. A une certaine profondeur, il n'y a plus seulement dans une grande œuvre des personnages avec leurs multiples différences de nations, de classes ou d'intérêts : il y a des êtres humains (« Revenons à la réalité, parlons d'Eugénie Grandet » — BALZAC à Jules Sandeau).

★

En hommage à BALZAC, l'UNESCO a réuni un certain nombre d'essais consacrés à l'illustre écrivain. A cette collection ont contribué plusieurs critiques et romanciers d'Europe et des deux Amériques. L'éminent balzacien Marcel BOUTERON a également communiqué un article dont nous avons le privilège de présenter ici quelques extraits

LA gloire, il l'a aimée et passionnément recherchée.

Il l'a conquise de haute lutte, soutenu à ses débuts par l'affection de sa sœur Laure, l'amour maternel de Mme de Berny, la Dilecta, l'amitié solide et pure de Mme Zulma Carraud, et, pendant le reste de sa vie, de 1835 à 1850, par son espoir invincible de passer un jour l'anneau nuptial au doigt de l'Etrangère, la très noble Eveline Hanska, née comtesse Rzewuska.

Mais au prix de quelle usure prématurée de son corps et de son esprit fut conquise cette gloire ! au prix de quels prodiges de volonté, en dépit de quelles effroyables et incessantes difficultés

« J'ai plus appris (dans Balzac) que dans tous les livres des historiens, économistes et statisticiens professionnels de l'époque pris ensemble. »
ENGELS.
(Lettre à Miss Harkness, avril 1838.)

financières, au milieu de quelles complications sentimentales et familiales !

En pleine bataille, âgé de 37 ans, n'écrivait-il pas à Mme Hanska : « Quelle vie ! La gloire, quand je l'aurai, et si je l'ai, ne sera jamais une compensation à toutes mes privations et à toutes mes souffrances. »

La gloire a fasciné Balzac dès son adolescence. Petit élève de troisième au Collège de Tours, au cours du dernier trimestre de l'année scolaire 1813-1814, ne déclarait-il pas avec le plus grand sérieux, et sans se soucier des rires de sa famille, « qu'on parlerait de lui un jour ».

Six ans plus tard, à 20 ans, en 1819, à peine sorti de l'Ecole de Droit, son ambition se précise. A défaut de la gloire des armes, que Napoléon a confisquée, à son profit, pour longtemps, Balzac, dont la vocation est loin d'être militaire, se contentera de la gloire des Lettres.

De 1822 à 1825, il écrira donc, sans les signer, toute une série de déplorable ouvrages comme Clotilde de Lusignan et Le Vicaire des Ardennes, qu'il qualifia lui-même plus tard de « cochonneries littéraires ». Le succès résistant à ses efforts de romancier, il se fera successivement de 1826 à 1828, éditeur, imprimeur, fondateur de caractères, afin de conquérir la Fortune, comme moyen de parvenir ensuite à la Gloire. Nouvel échec, mais le dernier ! car, après sa déconfiture commerciale, il reprendra aussitôt sa plume, pour faire paraître en 1829 Les Chouans, un chef-d'œuvre, le premier ouvrage qu'il a signé de son nom.

★

DESORMAIS, le chemin de la gloire lui est ouvert, après dix ans de pénibles et obscurs apprentissages.

L'apparition des grandes œuvres : Eugénie Grandet (1834), Le Père Goriot (1835), Le Lys dans la Vallée (1836), vont accélérer la montée vers la Gloire. Et le plus grand ennemi de Balzac, le plus perfide, Sainte-Beuve lui-même sera bien forcé de reconnaître la rapidité de cette ascension. Il écrira, en effet, dans son Lundi du 2 septembre 1850, quinze jours après la mort de Balzac :

« ... Si rapide et si grand qu'ait été le succès de M. de BALZAC en France, il fut peut-être encore plus grand en

Europe. Les détails qu'on pourrait donner à cet égard sembleraient fabuleux et ne seraient que vrais... Il y a eu un moment où à Venise, par exemple, la Société qui s'y trouvait réunie imagina de prendre les noms de ses principaux personnages et de jouer leur jeu... Ce que je dis de Venise se reproduit à des degrés divers en différents lieux. En Hongrie, en Pologne, en Russie, les romans de M. de BALZAC faisaient loi... On copiait avec exactitude ce qui nous semblait, à nous, un rêve d'artiste millionnaire ; on se meublait « à la BALZAC ». Comment l'artiste serait-il resté insensible et sourd à ces mille échos de la célébrité et n'y aurait-il pas entendu l'accent de la gloire... »

Sainte-Beuve aurait pu ajouter bien d'autres exemples, s'il les avait connus ! Il nous aurait montré la comtesse Maffei recevant Balzac à genoux, lorsqu'il entra dans son salon à Milan, Balzac acclamé à Vienne, par le public, dans une salle de concert ; à Vienne encore, il nous aurait présenté la redoutable princesse Mélanie de Metternich se faisant le guide bienveillant du romancier pour la visite du Trésor impérial, et son mari, le chancelier, l'arbitre de l'Europe, dévorant l'Histoire des Treize...

Quel homme eût résisté aux séductions d'une telle gloire ? Mais celle qu'il poursuit est plus haute que celle des admirations féminines.

Son ambition est de conquérir dans le domaine des lettres une gloire égale à celle de Napoléon dans le domaine des armes. Il a fièrement inscrit sur un petit papier collé au fourreau de l'épée de l'Empereur, dont une statuette domine sa table de travail : « Ce qu'il n'a pu accomplir par l'épée, je l'achèverai par la plume. »

Telle était la plus illustre des émules de gloire que BALZAC s'était proposé d'égaliser, ainsi qu'il le disait sans ambages dans cette lettre à Mme Hanska, le 6 février 1844 : « Quatre hommes ont eu une vie immense : Napoléon, Cuvier, O'Connell et je veux être le quatrième. Le premier a vécu du sang de l'Europe, il s'est inoculé des armées ! Le second a épousé le globe ! Le troisième s'est incarné un peuple ! Moi j'aurai porté une société tout entière dans ma tête. »

Et cette Société — celle de la fin de l'Empire, de la Restauration et de la Monarchie de Juillet — mise en action dans les 85 romans de la Comédie Humaine, ne compte pas moins de deux mille personnages, d'une réalité si intense qu'elle les rend inoubliables.

★

QUEL chemin parcouru depuis Les Chouans, la première étape, depuis 1829, où pour la première fois, le jeune romancier franchissait le seuil d'un grand salon littéraire, celui de Mme Récamier. Quel bilan de gloire ! Conquête d'un public européen, conquête de la renommée parmi ses pairs, conquête mondaine et pour couronner tous ces succès, le mariage avec la très noble Polonoise Eveline Hanska, née comtesse Rzewuska, célébré le 14 mars 1850, en l'église Sainte-Barbe de Berditcheff, par le comte-



Quelques décades après la mort de Balzac, la « Société des gens de lettres » commanda à Rodin une statue du célèbre écrivain. Rodin apporta à cette œuvre une scrupuleuse passion : définir le caractère essentiel de Balzac lui importait beaucoup plus que la ressemblance. Il étudia les lithographies et les gravures, il lut l'œuvre entière du romancier. On sait que le fruit de ce patient labeur fut refusé par ceux qui l'avaient commandé. Ce n'est qu'en 1939 que l'œuvre fut coulée dans le bronze ; elle a été dressée au croisement de deux boulevards parisiens. L'original se trouve au Musée Rodin.

abbé Czarowski, représentant l'évêque de Jitomir.

Mais toutes ces victoires ne lui font que plus cruellement sentir la carence de ses deux ambitions les plus tenaces, celles qu'il nourrit depuis 1819 et qui demeureront à jamais insatisfaites : l'ambition académique et l'ambition politique.

Au bord de sa tombe encore ouverte, le plus illustre des Quarante le vengea magnifiquement de ses échecs. Cheminant dans le cortège funèbre, le 21 août 1850, à côté du ministre Baroche, comme celui-ci se penchait vers lui en disant : « C'était un homme distingué », Victor HUGO, dans un sursaut d'indignation, lui répliqua : « C'était un génie ! »

Prenant ensuite la parole devant le cercueil du grand romancier, le grand poète prophétisa le jugement de la postérité : « M. de BALZAC, dit-il était un des premiers parmi les plus grands, un des plus hauts parmi les

meilleurs... Tous ses livres ne forment qu'un seul livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir, marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effare et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine ; livre merveilleux que le poète a intitulé « COMEDIE » et qu'il aurait pu intituler HISTOIRE, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suétone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais ; livre qui est l'observation et qui est l'imagination ; qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui, par moments, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal. A son insu, qu'il le veuille ou non, l'auteur de cette œuvre immense et étrange est de la forte race des écrivains révolutionnaires. »

★

C'ETAIT bien en effet une révolution que de faire d'un genre secondaire et décrié, le genre littéraire, le plus célèbre, le plus typique du XIX^e et du XX^e siècles. Tous les romanciers de valeur depuis la mort de BALZAC jusqu'à l'heure présente ont été et sont plus ou moins des disciples de BALZAC, comme Zola ou Bourget, ou ses tributaires.

La gloire politique ne lui a pas été moins ménagée après sa mort. Les partis les plus divers et les plus opposés l'ont attiré à eux comme une proie magnifique. Les historiens, à leur tour, et, à leur tête, un maître des études napoléoniennes — Albert Sorel — n'ont pas hésité à reconnaître dans l'œuvre de BALZAC une mine de documents essentiels pour la connaissance du XIX^e siècle. BALZAC l'avait d'ailleurs pressenti lui-même, dès 1845, lorsqu'il écrivait le 6 mars à Mme Hanska : « J'ai beaucoup gagné auprès des gens sérieux ; on commence à comprendre que je suis plus historien que romancier. »

★

PUBLICATIONS de documents, livres, articles, conférences sur BALZAC foisonnent en France et à l'étranger. A Chicago, un véritable atelier d'études balzaciennes a été créé par le défunt professeur Preston-Dargan ; en U.R.S.S., les Soviets ont publié de remarquables recueils de documents sur Balzac et la Russie ; à Rio-de-Janeiro, une monumentale publication des œuvres de Balzac, traduites en portugais, est actuellement en cours d'édition, sous la direction de l'excellent balzacien Paolo Ronai ; à Montevideo, une Confraternité universelle balzacienne a été fondée par Jacques Gastaldi, Uruguayen ; mais les activités balzaciennes sont si nombreuses à travers le monde que l'on ne peut songer à les énumérer toutes.

Mais que valent, en comparaison de la grandeur du génie qu'ils célèbrent, tous ces hommages si universels, si officiels, si grandioses qu'ils soient ?

Les plus sûrs témoignages de cette gloire éclatante et mondiale ne demeurent-ils pas ceux que portent devant la Postérité, les créatures elles-mêmes de ce tout-puissant demiurge : ces créatures qui, à peine nées, sont aussitôt devenues de véritables symboles comme Grandet, l'avare de Saumur, aussi vivant dans notre esprit que l'Harpagon de Molière, et comme le pitoyable Père Goriot, aussi populaire que le roi Lear de Shakespeare, et comme bien d'autres acteurs parmi les deux mille personnages du monde balzacien !

« LA LOI DE L'ECRIVAIN, CE QUI LE FAIT TEL, CE QUI JE NE CRAINS PAS DE LE DIRE, LE REND EGAL ET PEUT-ETRE SUPERIEUR A L'HOMME D'ETAT, EST UNE DECISION QUELCONQUE SUR LES CHOSES HUMAINES, UN DEVOUEMENT ABSOLU A DES PRINCIPES... »

BALZAC.

(Avant-propos de « la Comédie humaine ».)

NOUVELLES DE LA SCIENCE

ÉOLE " ÉNERGÉTIQUE "

... dieu de la houille incolore

Les nouvelles centrales éoliennes

d'énergie électrique

C à et là, les moulins à vent reparaissent.

Ce ne sont plus les touchants moulins des gravures hollandaises, mais des constructions modernes, destinées à transformer le vent en énergie électrique. Grâce à ces nouveaux moulins, l'énergie éolienne viendrait remplacer ou compléter celle que produisent le charbon ou le pétrole dont l'importation est trop onéreuse pour l'économie de nombreux pays. Les réserves de charbon s'épuisent — et c'est là, d'ailleurs, une des grandes préoccupations de notre époque.

En France, aux Etats-Unis, au Danemark, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, des spécialistes étudient actuellement les moyens de transformer le vent en énergie électrique.

Une station de recherche éolienne, construite dans les Orcades, sera bientôt dotée d'un générateur de 100 kW qui, relié aux installations électriques de l'archipel, contribuera à l'alimenter en électricité. Les régions côtières de l'ouest des Iles britanniques sont parmi les plus venteuses du monde et les experts affirment qu'à quelques dizaines de mètres du sol, il passe sur les côtes, les jours de tempête, des millions de chevaux-vapeur.

Selon un rapport publié il y a deux ans par une société britannique de recherches électriques, les vents soufflant sur les Iles britanniques pourraient produire annuellement entre 3,75 et 7,5 millions de kW-heure, soit l'énergie fournie par 2 à 4 millions de tonnes de charbon.

L'énergie éolienne, ressource inépuisable, est d'une importance économique capitale : mais selon le spécialiste anglais M. E. W. Golding, l'exploitation, pour être rentable, doit d'abord surmonter deux obstacles : chaque volume d'air ne représente qu'une très faible quantité d'énergie — et l'on ne peut compter sur le vent.

Il s'ensuit que dans ces conditions, le stockage de l'énergie devant servir pendant les périodes sans vent serait assez coûteux. Si l'énergie éolienne doit être utilisée

sur une grande échelle, M. Golding estime qu'il ne faut procéder à aucun stockage et n'utiliser l'énergie que chaque fois que le vent souffle. Il convient donc de construire les moulins dans des régions très venteuses et à proximité de centrales électriques.

On pourrait, selon M. Golding, produire ainsi en Angleterre de l'énergie au prix de 0,24 penny (environ 1 fr. 57) le kilowatt-heure, soit à un prix moins élevé que l'énergie des centrales thermiques qui revient en moyenne à 0,4 penny (environ 1 fr. 66 le kilowatt-heure).

Au Danemark, le gouvernement poursuit depuis la fin du siècle dernier des expériences sur l'énergie éolienne. Entre 1900 et 1910, plusieurs centaines de « centrales éoliennes », d'une capacité de 3 à 30 kilowatts, furent construites au



C'est sur les collines du Vermont, aux U.S.A., que se trouve la plus grande centrale expérimentale d'énergie éolienne « in the world ». Ses ailes décrivent un cercle dont le diamètre mesure plus de 55 mètres. Photo « Discovery ».

Danemark pour alimenter villages et domaines. L'action du vent faisait tourner une dynamo qui chargeait des batteries; de petits moteurs à explosion suppléaient par temps calme à l'action du vent. Ce système a servi pendant 20 à 30 ans, jusqu'à l'avènement des lignes de haute tension.

Mais l'électricité étant devenue pour le Danemark la principale source d'énergie, il est nécessaire d'en assurer l'approvisionnement régulier. Les autorités danoises se sont donc intéressées à l'utilisation rationnelle du vent, seule source d'énergie électrique que possède le pays.

Depuis trois ans, la compagnie électrique du sud-ouest du Seeland a poursuivi d'actives recherches dans ce domaine. Il a été érigé un moulin expérimental et une « centrale éolienne » sera probablement construite par la suite. Plusieurs de ces centrales, installées sur les côtes occidentales, seraient susceptibles de fournir 60 à 70 % de l'énergie consommée par le Danemark.

En Italie, des expériences sont tentées dans ce domaine depuis 1940. Les Français, de leur côté, ont construit plus de 100 installations sur le territoire de la métropole et de l'Union française. Les premiers résultats obtenus indiquent que les régions les plus propices à l'exploitation de l'énergie éolienne sont la Côte d'Azur, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales, la Bretagne et les côtes du Pas-de-Calais et du Nord. Un appareil spécial, installé sur la tour Eiffel, permet de réunir des données sur la vitesse du vent.

Deux nouveaux types de moulins à vent ont récemment été mis au point. Dans le premier, l'arbre de transmission, au lieu de pomper de l'eau ou d'actionner une meule, fait tourner un générateur électrique. Le deuxième type de moulin comprend une hélice avec trois bras creux, ouverts à leurs extrémités. Lorsque l'hélice tourne, la force centrifuge fait expulser l'air par ces extrémités, ce qui produit un vide, entraîne l'aspiration de l'air à travers la turbine et fait actionner le générateur. L'avantage principal de ce dernier modèle de moulin est que les lourds appareils générateurs sont placés au

niveau du sol au lieu d'être installés sur le moulin. Un moulin construit aux Etats-Unis en 1940 comportait un générateur de 250 tonnes, installé au sommet de la tour. Les désavantages de ce système sont évidents.

En tout cas, nous assistons aux débuts d'une industrie : le vent qui soufflait jadis dans les misaines des voiliers va fournir l'énergie électrique nécessaire à l'économie moderne.

L'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE POPULATION ET D'ALIMENTATION AUX ÉTATS-UNIS

A L'OCCASION de la publication aux Etats-Unis des brochures de la collection « Les Hommes et leur Nourriture », la Commission nationale américaine vient de lancer une vaste campagne éducative destinée à convaincre tous les milieux de la nécessité de relever le niveau de vie de plus de la moitié de la population du globe.

Certaines des brochures publiées aujourd'hui aux Etats-Unis ont déjà paru en français, en anglais ou en espagnol. Tels sont : **Food and the Family** (L'Alimentation de la Famille) par le Dr. Margaret Mead; **Les Nations Unies s'attaquent au problème de l'alimentation**, par Peter Kihss; **Alimentation, Population et Progrès Social**, par André Mayer; **La Répartition des produits alimentaires dans le monde**, par Stefan Krolkowski. Paraissant pour la première fois, la brochure **Food, Soil and People** (Alimentation, Sol et Population) a été écrite par le Professeur Charles Kellogg, chef des Services d'étude du sol au Département de l'Agriculture des Etats-Unis. Cette publication constitue une étude très complète des divers aspects du problème mondial de l'alimentation et de la population. M. Kellogg s'attache particulièrement à démontrer que la science et la technologie offrent au monde la seule solution de ses problèmes d'alimentation.

" L'ÉNERGIE..."

AU SERVICE DE L'HOMME"

TEL est le thème de discussion que l'UNESCO propose pour 1950-1951. Les aspects techniques de ce sujet seront examinés lors de la quatrième Conférence mondiale de l'Énergie qui se tiendra à Londres le mois prochain, sous la présidence de sir Harold Hartley, membre de la **Royal Society**.

Un comité d'experts, réuni à l'UNESCO, au mois d'octobre dernier, sous la présidence de sir Harold, avait formulé certaines suggestions qui ont guidé l'UNESCO dans la préparation de six brochures qui paraîtront au mois d'août prochain. Ces plaquettes pourront servir à faire connaître divers aspects du problème ou à l'organisation de débats publics. Citons, parmi les auteurs, sir Alfred Egerton, membre de la **Royal Society** (Grande-Bretagne), le professeur F.-E. Simon, membre de la **Royal Society** (Grande-Bretagne), le professeur M. S. Thacker (Inde), le professeur Gustav Eichelberg (Suisse) et M. Pierre Ailleret (France).

Sir Harold Hartley est également président de l'Association britannique pour l'Avancement de la Science, dont la réunion annuelle aura lieu à Birmingham au mois de septembre.

Parlant de cette réunion, l'éditorialiste de **Nature**, la grande revue scientifique anglaise, écrit :

« Sir Harold a choisi comme thème l'exploitation de l'énergie par l'homme, et il serait difficile de trouver un sujet mieux approprié à notre époque. »



SIR HAROLD HARTLEY

Le thème de discussion de l'UNESCO pour cette année est sensiblement le même que celui de sir Harold. Ce thème important sera discuté à Birmingham par plusieurs sections de la conférence.

Des sujets tels que les applications pacifiques de l'énergie nucléaire, l'exploitation de l'énergie chimique, l'énergie au service de l'homme primitif et les turbines à gaz seront examinés respectivement par les sections de la physique, de la chimie, de l'anthropologie et de la mécanique.



ET DE LEURS EPEES, ILS FORGERONT DES SOCS... Sur la petite île hollandaise d'Ameland, un groupe de trente volontaires de onze pays construisent un « home de vacances » sur l'emplacement d'une ancienne station allemande de radar. Munis de pics, de pioches, de marteaux, ils travaillent à une œuvre de paix et de fraternité. De leurs efforts est née une chanson — « la Chanson pour Ameland » — symbole de leur travail commun et de l'amitié entre les peuples.



UNE CHANSON NÉE UN SOIR DE SPLEEN... Allongé sur sa couchette, un volontaire français, Daniel, fredonne quelques notes d'un vieux chant du pays basque. Ses coéquipiers reprennent en chœur : la chanson fait le tour du camp et se propage bientôt parmi les villageois. Lorsqu'ils la fredonnent aujourd'hui, les pêcheurs d'Ameland se souviennent des jeunes gens qui, d'Indonésie ou de Norvège, d'Amérique ou d'Angleterre, sont venus dans leur île pour collaborer à un travail constructif.

Lorsque le cinéma prend pour thème : L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

“Une chanson pour Ameland”

par Francis BOLEN, de la Division du Film de l'UNESCO

AMELAND est une petite île de la côte hollandaise. Pendant la guerre, elle figurait sur les cartes de l'état-major allemand comme un point d'appui du Mur de l'Atlantique : l'occupant y avait installé une station de radar pour détecter l'arrivée des avions et des navires du camp adverse.

Le Mur de l'Atlantique s'est effondré sous les coups de bélier des armées libératrices. La station de radar continuait néanmoins à dresser vers le ciel la dérisoire hostilité de sa carcasse métallique, lorsque l'Organisation néerlandaise des Auberges de Jeunesse obtint de disposer des lieux pour y édifier un « home de vacances ». A l'appel des jeunes Hollandais répondirent des volontaires de tous les pays : au cours de l'été 1949, ils affluèrent vers la petite île d'Ameland pour travailler et vivre en commun ; pour travailler à une œuvre de paix, pour vivre dans l'exaltante fraternité des constructeurs d'un monde meilleur.

Tel est le point de départ d'un film de vingt minutes, dont voici la fiche technique :

LE “GÉNÉRIQUE” LE PLUS BREF QUE L'ON PUISSE IMAGINER :

Titre : Une Chanson pour Ameland.
Origine : française.
Production : Spartacus-Film, 7, rue de Laborde, Paris (8^e).
Scénario : Jean Leduo et Pierre Mignot.
Réalisation : Jean Leduo, assisté de Daniel Wronnecki.
Images : André Dumaltre.
Musique : Dino Castro.
Commentateur : Daniel Gélín.

Les interprètes, eux, sont, pour la plupart, anonymes. Ils font partie de l'avant-garde des hommes de bonne volonté. Il y a les Français Daniel et Nicole, l'Espagnol José, l'Américain Bill, le Grec Pino, mais aussi un Indonésien, des Hollandais, des Belges, des Anglais, des Danois, des Norvégiens, des Suédois ; tous ces garçons et ces filles, venus des horizons les plus divers, ont débarqué un jour à Ameland pour y déployer l'étendard d'une fraternité agissante.

Les premiers contacts ne sont pas toujours aisés. Il y a les différences de mœurs, il y a la barrière des langues. Il y a l'isolement, le dépaysement. Et la retenue de la population locale.

C'est une chanson, née un soir de spleen sur les lèvres d'un des jeunes gens, reprise en chœur à l'heure de l'effort le lendemain matin, propagée bientôt dans le village parmi les autochtones, c'est une chanson — la Chanson pour Ameland — qui frayera la voie à la compréhension internationale et deviendra l'hymne de l'amitié entre les peuples...

On voit par la ligne générale que nous venons d'esquisser, que le film qui nous occupe ce mois-ci se caractérise par une grande noblesse d'inspiration. La réalisation en est très satisfaisante et le cameraman a réussi de très belles images.

Par le truchement de sa Division du Film et de son Service de la Reconstruction, l'UNESCO a donné son appui moral à cette entreprise et a facilité le travail des cinéastes. Il n'en faut pas moins louer le jeune producteur Bernard-Maurice pour l'idéalisme dont il a fait preuve en choisissant un sujet qui s'éloigne de la banalité réputée « commerciale ». C'est notre souhait le plus vif qu'il récolte maintenant le fruit de ses peines.

L'I. I. T., SES BUTS, SON ŒUVRE

L'INSTITUT International du Théâtre est l'une des organisations spécialisées « non gouvernementales », instituées dans le cadre des Nations Unies. Fondé en 1948 sous les auspices de l'UNESCO, après une série de consultations entre le service théâtral de cette organisation et quelques-unes des plus grandes personnalités du théâtre international, l'I.I.T. est composé de centres nationaux qui représentent l'ensemble de la vie théâtrale de chaque pays membre. Le Congrès annuel, organe suprême de l'Institut, réunit les délégués de tous les centres nationaux.

Le but de l'organisation est d'encourager et de faciliter « les échanges internationaux dans le domaine de la connaissance et de la pratique des Arts du Théâtre » : mise en commun des informations, organisation de tournées, de voyages des gens de théâtre — directeurs, metteurs en scène, auteurs, décorateurs, etc., désireux de se perfectionner par un stage d'études à l'étranger.

CONSIDÉRANT que l'art du théâtre est un mode d'expression universel de l'humanité et crée des liens à travers le monde entre de vastes groupes de peuples... nous avons décidé de constituer une organisation internationale autonome... ayant pour but d'encourager les échanges internationaux dans le domaine de la connaissance et de la pratique des Arts du Théâtre...

Lors de la fondation de l'Institut International du Théâtre à Prague, en 1948, huit nations ont manifesté leur foi en l'organisation en signant la Charte dont nous donnons ci-dessus quelques extraits.

L'I.I.T. compte aujourd'hui vingt-cinq Etats membres et dix autres pays ont envoyé des observateurs au III^e Congrès annuel de l'organisation qui a terminé ses travaux à Paris le 29 juin dernier. Depuis 1948, les Centres nationaux comptent à leur actif d'importantes réalisations tendant à « favoriser les échanges internationaux dans le domaine des Arts du Théâtre et de contribuer ainsi à la compréhension internationale ».

Cette année, de nombreux centres ont organisé des « Semaines Internationales du Théâtre ». Le succès remporté aux Etats-Unis par ces manifestations a encouragé les organisateurs à transformer ces « Semaines » en « Mois du Théâtre ». Au cours du premier trimestre de 1951, cette expérience sera étendue à de nombreux autres pays.

Afin de conférer à la « Semaine Internationale du Théâtre » un caractère plus universel, le Congrès de Paris a proposé que l'I.I.T. choisisse un auteur dramatique, originaire de préférence du pays où se tiendra son prochain congrès (en l'occurrence la Norvège), et qu'il distribue à tous ses Etats membres une

cors, tentures, rideaux, accessoires de scène et équipement, instruments de musique et installations électriques — devait obligatoirement être défini par les autorités chargées d'élaborer les Conventions Culturelles Internationales. En ce qui concerne l'exemption de taxes accordées aux compagnies en tournée, le Congrès a décidé que cette question devait être réglée, sur une base bilatérale, par les pays signataires d'accords culturels. Les représentations organisées pour les écoliers devront,

en particulier, être exonérées de toutes taxes locales ou nationales.

Le Congrès s'est également prononcé en faveur des travaux entrepris par l'Unesco en vue de la préparation d'une nouvelle Convention universelle du Droit d'Auteur. Parmi les autres projets auxquels l'I.I.T. prêtera son concours, mentionnons : la préparation d'un glossaire de termes techniques du théâtre, établi en cinq langues ; une étude sur le théâtre pour enfants à travers le monde, qui sera examinée au cours du Congrès de 1951 ; une enquête sur la création éventuelle à Paris d'un Théâtre International ; et l'allocation de bourses destinées à promouvoir des échanges d'acteurs professionnels entre les centres de l'I.I.T.

Une Conférence d'experts sur l'Architecture théâtrale moderne, réunie à Paris du 19 au 21 juin, a précédé de quelques jours l'ouverture du Congrès. Pour la première fois depuis la fondation de l'I.I.T., un groupe de spécialistes allemands participait aux travaux de la Conférence aux côtés des délégations des Etats membres. Les débats et les causeries des techniciens et des artistes ont été illustrés par une exposition d'architecture théâtrale.

LE PLUS EFFICACE DES MOYENS DE CULTURE

« *Pouvons-nous, en 1950, nous satisfaire d'un théâtre réservé à une fraction infime de la population du globe ? Pouvons-nous borner nos efforts à la défense et à l'illustration du théâtre sur les scènes, officielles ou non, des grandes villes d'Europe, d'Amérique et d'Asie ? On affirme que le théâtre est le plus efficace des moyens de culture, le corps vivant de l'éducation, l'un des instruments les plus sûrs de la compréhension internationale. On dit encore, on ose dire qu'il n'y a point de société digne de ce nom sans théâtre. Que deviennent alors les énormes masses rurales, et le prolétariat industriel, ces banlieues et ces bourgades innombrables que dédaignent depuis si longtemps les tournées les plus audacieuses ? Et que deviennent ces immenses régions où le théâtre se meurt avant même d'avoir dépassé ses formes rituelles ? Ce sont là de terribles problèmes, mais dont votre Institut, je le sais, ne peut pas se détourner.* »

Jaime TORRES BODET

(Message au Congrès de l'Institut International du Théâtre.)

liste des œuvres de cet auteur en signalant une pièce qui, par son caractère universel, est susceptible de favoriser la compréhension internationale. Cette œuvre devra, en principe, être jouée pendant la « Semaine Internationale du Théâtre ».

Le Congrès a également adopté une recommandation émanant de la délégation yougoslave et tendant à la représentation, au cours de l'année 1951, d'une série de pièces exaltant les idéaux de paix.

Il a, en outre, invité les Centres nationaux à former, dans leurs pays respectifs, des « Clubs I.I.T. » dont les objectifs seraient de faire connaître le mouvement, de fournir un appui aux acteurs étrangers en tournée, de faciliter l'organisation de « Semaines Internationales », de festivals et de causeries par des artistes étrangers.

IL a été également décidé que le terme « objet d'art », lorsqu'il s'applique à des objets relevant directement du théâtre — dé-

Sur l'Écran du monde

EGYPTE

★ Une société a été constituée pour la projection de films en 16 mm. dans les villages d'Égypte, et, spécialement dans ceux qui n'ont encore jamais vu d'images animées. Les programmes comporteront des films éducatifs et documentaires, à côté de films de fiction.

★ Armand Roux va tourner en « rouxcolor », un documentaire sur le musée du Caire.

MEXIQUE

★ En 1949, le Mexique a produit 107 films pour l'exploitation commerciale. Une société de crédit à l'industrie cinématographique vient d'être placée sous la direction du général Abelardo Rodriguez, ancien président de la République. Elle dispose de 4.500.000 dollars.

INDE

★ Un cinéma de plein air destiné à la projection de films éducatifs, a été fondé à Bombay par « Educational Films of India ». Il a 1.500 sièges. Les séances sont gratuites.

FRANCE

★ Nicole Védres achève la réalisation d'un film de montage de long métrage : « La vie commence demain ». André Labarthe, en reporter, et Jean-Pierre Aumont, en voyageur ingénu, relient les séquences où Sartre traite de la responsabilité de l'homme, Jean Rostand des progrès de la biologie, Le Corbusier de la Maison de l'Avenir, etc... Labarthe lui-même pose l'angoissante question de l'utilisation de l'énergie atomique pour le meilleur ou le pire...

Grâce à l'aviation voici... LA TERRE... VUE DU CIEL



Aussi variés que soient leurs sujets, aussi divers que soient leurs styles, les plus grands peintres paysagistes ne nous ont guère présenté jusqu'ici qu'une vision « horizontale »... du monde. Avec l'avion, de nouvelles perspectives se sont offertes au peintre, des thèmes neufs et inépuisables.



En collaboration avec la Fédération des Artistes Associés des Pays-Bas, une compagnie d'aviation néerlandaise a pris récemment une initiative qui, sans aucun doute, apportera un précieux encouragement aux artistes curieux d'explorer ce nouveau domaine. Les peintres furent invités à participer à un concours. Il s'agissait de faire rapidement,



après un examen-eclair de quelques photos aériennes, le croquis d'un paysage vu à vol d'oiseau. Sur 175, le jury retint 30 concurrents. On leur fit survoler la Hollande. Soixante toiles s'inspirant des esquisses prises en plein vol et où l'on retrouve toutes les tendances de l'art moderne, purent, ainsi être exposées au Musée Municipal d'Amsterdam. Ces toiles ont suscité le plus vif intérêt dans les milieux artistiques, aussi bien en Hollande



qu'ailleurs. Encouragés par ce succès, les organisateurs se proposent maintenant de faire voyager l'exposition dans un certain nombre de pays. En outre, élargissant l'expérience, ils feront accomplir à 20 peintres hollandais un périple aérien dans les pays du Moyen et de l'Extrême-Orient, en Amérique et en Afrique du Sud. Chacun des artistes s'est engagé, à peindre, d'ici le mois d'octobre, cinq toiles qui seront exposées en Hollande.

Sous le patronage
de l'O. I. R.

CROISADE de CONCERTS pour une "ÉLITE OUBLIÉE"

Le mois dernier, une tournée de concerts, organisée sous le haut patronage de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés, a rappelé au grand public d'Europe occidentale le sort — toujours malheureux et parfois tragique — de quelque 650 musiciens et chanteurs qui, cinq ans après la fin d'une guerre qui les a chassés de leurs foyers, n'ont encore d'autres refuges au monde que les camps de O.I.R. en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Les cinq artistes auxquels l'O.I.R. s'est adressée pour cette « croisade de concerts » et que viennent d'applaudir Genève, Zurich, Amsterdam, Paris et Londres sont eux-mêmes des « personnes déplacées ». Ils ont été désignés à la suite d'un concours présidé par un jury de professeurs du Conservatoire de Genève. Ce sont les violonistes Elise Cserfalvi, 22 ans, et Arpad Gerecz, 25 ans, tous deux de Budapest ; les pianistes Charles Reiner, 26 ans, de Budapest, et Boris Maximowicz, 44 ans, de Kiev ; et le chanteur Ladislav Pudis, 26 ans, de Tchécoslovaquie. Leur accompagnateur, M. Siegfried Oehlgesser, est lui aussi un réfugié, un « sans patrie »...

Cette « élite oubliée » — le mot est de M. Donald Kingsley, Directeur général de l'O.I.R. — ne se compose pas uniquement de musiciens, d'artistes ou d'intellectuels. Au début de cette année l'O.I.R. comptait encore dans ses camps 38.000 réfugiés capables d'exercer une profession, un métier ou d'occuper un poste administratif.

Dans un appel adressé à tous les Gouvernements, M. Kingsley a rappelé récemment que l'O.I.R. doit se dissoudre le 31 mars 1951 ; le retour de milliers de réfugiés à une existence conforme aux exigences de la dignité humaine dépend de la réponse qui sera faite, au cours des neuf prochains mois, au pressant appel de M. Kingsley.

Anniversaires

FÊTES DE LA LIBERTÉ

La liberté politique avait été, pendant de longs siècles, une espérance : elle devint soudain une réalité à Philadelphie d'abord, le 4 juillet 1776, puis à Paris, le 14 juillet 1789. Or les événements d'Amérique et de France allaient concerner tous les peuples, et non seulement vers la fin du XVIII^e siècle, mais aujourd'hui encore et demain sans doute.

Dans les jeunes Etats-Unis, la Déclaration d'Indépendance puisait son inspiration comme son vocabulaire dans l'immense histoire de la lutte pour les droits de l'homme. Elle disait : « Nous tenons pour évidentes ces vérités que tous les hommes naissent égaux et que leur Créateur les a dotés de certains droits inaliénables, tels que la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. »

Treize ans plus tard, au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, le peuple de Paris enfonçait les portes de la Bastille. C'était le commencement de la victoire sur l'absolutisme.

ERIK SATIE

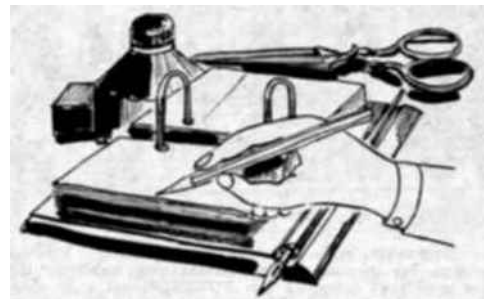
Ce solitaire, qui eut tant d'influence sur Ravel et Debussy, inquiétait les gens sérieux. Pianiste dans des cabarets montmartrois, il y rencontra les peintres : Monet, Cézanne, Toulouse-Lautrec..., dont il rêva « de transposer musicalement les moyens ». Il écrivit longtemps, pour vivre, des romances et des valse. Puis, en 1905, il décida de recommencer ses études : il obtint à quarante-deux ans son diplôme de contrepoint. A Paris, il organisa un patronage pour les enfants et lui-même décoré des palmes académiques. En 1910, Ravel donna le premier concert des œuvres de Satie : « Sarabande », « Prélude du Fils des Étoiles », « Troisième Gymnopédie »... Puis vinrent les « Morceaux en forme de poire », le ballet « Parade », sur un livret de Jean Cocteau, avec des décors de Picasso, et, enfin, les « Musiques d'ameublement », en réaction contre celles qu'on écoute « la tête dans les mains ». Et Erik Satie, très modeste, très bizarre, très bon, mourut en silence le 1^{er} juillet 1925.

PAUL BROCA

Il y a quatre-vingt-dix ans que le célèbre médecin, au cours de ses recherches sur les localisations cérébrales, désignait le centre nerveux du langage : la troisième circonvolution frontale, généralement nommée, depuis, « circonvolution de Broca ». Professeur à l'université de Paris, il fut considéré dès lors comme un maître de l'anatomie comparée, un des véritables fondateurs de l'anthropologie. La mort le surprit, le 9 juillet 1880, avant qu'il ait pu achever ses études sur la morphologie cérébrale.

FABRE D'ÉGLANTINE

Pendant douze ans (1793-1805), les Français datèrent leurs lettres du 1^{er} floréal ou du 16 frimaire pour célébrer la Vertu, le Travail et l'Opinion, pour honorer chaque jour — au lieu des ci-devant saints — le Raisin, la Châtaigne ou la Cuve. Ce fut grâce à un bourgeois de Carcassonne, né le 28 juillet 1750 et qui, bien sûr, s'appelait tout bonnement Fabre. Mais, aux Jeux Floraux de Toulouse, il avait, pour une ode, gagné une églantine d'or... Dramaturge sans gloire, il devint révo-



lutionnaire et suivit fidèlement Danton en chaque détour de sa politique — et dans la même charrette, jusqu'à la guillotine. Mais il reste le calendrier aux noms charmants et des romances. Depuis cent soixante ans, les petites filles ne se sont pas lassées de chanter : Il pleut, il pleut, bergère...

JEAN-SÉBASTIEN BACH

Jean-Sébastien BACH est mort il y a deux cents ans, le 28 juillet 1750. « On est tenté », écrit Albert SCHWEITZER, « d'établir un parallèle entre son existence et celle de Kant. Tous deux ont vécu une vie bourgeoise et toute simple, mais ils ont su rester en contact vivant avec le monde. Tous deux n'ont connu ni les grandes incertitudes sur la voie à suivre, ni les grandes luttes pour conquérir l'estime des contemporains. Tous deux ont écrit beaucoup, sans écrire trop. Tous deux ont été plus grands, plus heureux que d'autres génies, parce qu'il y avait identité complète entre l'idéal qu'ils poursuivaient et leurs occupations journalières... »

VINCENT VAN GOGH



Le 29 juillet 1890 mourut VAN GOGH, peintre fou de lumière. Ce Hollandais était un grand artiste avant de découvrir la Provence. Mais c'est là qu'il devait, selon ses propres termes, « trouver son salut » ; il y trouva l'envoûtement qu'il avait cherché toute sa vie. Selon son biographe, « il lui fallut alors pénétrer le monde. Ses yeux mordaient dans tous les objets, dans les arbres et dans le sol... Il pétrit l'air éphémère en une masse solide... Il peignit d'un jaune que l'on pouvait goûter, entendre, sentir et toucher. Il peignait jusqu'à faire parler la pierre ».

LE POÈTE LE PLUS PRÉCOCE DE L'INDE

... et sans doute du monde entier naquit près de Madras, en juillet 1450. Il mourut à trente ans, miné, dit-on, par des excès de toutes sortes. Mais il eut le temps de donner à son peuple les admirables poèmes qu'on appelle le Jaimini Baratha, le Sringara Sakunthala. Pillamarri PINAVIRABHADRIAH était célèbre déjà à l'âge de dix ans. Et l'on conte qu'un vieil écrivain, qui venait de publier un livre, vint un jour solliciter son avis. Il dut chercher la critique parmi ses petits camarades de jeu, reçut un verdict aussi sévère que laconique et s'en fut misérable, tandis que Pillamarri représentait la partie...

LES «STAGES D'ÉTUDES» DE L'UNESCO FONT ŒUVRE DE PAIX

DEPUIS 1947, l'UNESCO a organisé un certain nombre de stages d'études internationaux. Au cours de ses stages, des spécialistes sont amenés à examiner d'importants problèmes d'éducation. Ces éducateurs formulent des plans d'action pouvant être appliqués dans leurs pays respectifs et préparent un matériel d'enseignement susceptible d'être utilisé sur le plan national ou international.

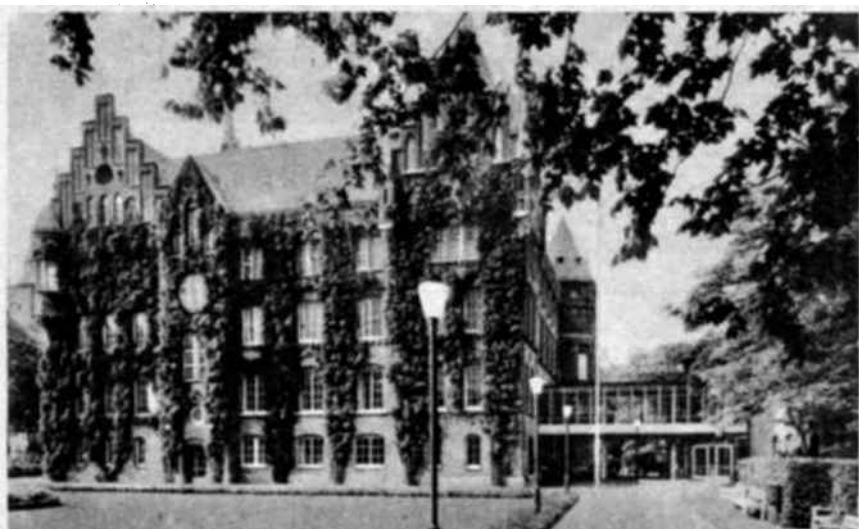
Ces stages d'études n'ont rien de commun avec des conférences proprement dites : il n'y a pas de vote conventionnel, pas de commissions ni de rapporteurs. Par contre, chaque stage comporte de petits groupes d'études qui offrent aux éducateurs l'occasion d'échanger les théories, de confronter leurs expériences et de trouver des solutions à des problèmes communs. Les spécialistes qui participent aux stages d'études de l'UNESCO ne sont pas des délégués représentant telle institution ou tel point de vue : par la mise en commun de leurs connaissances, ces éducateurs contribuent à résoudre les problèmes que pose l'éducation dans les divers pays du monde.



Le Collège Macdonald à Montréal, où se trouve réuni, depuis le 12 juillet dernier, le stage d'études de l'UNESCO sur « l'enseignement de la géographie et la compréhension internationale », est le siège de la Faculté d'Agriculture de l'Université McGill et d'une Ecole d'Arts Ménagers. L'internat comprend, en outre, une Ecole normale pour jeunes gens et jeunes filles. On voit sur cette photographie, prise à vol d'oiseau : 1) le dortoir des hommes; 2) l'un des bâtiments d'école; 3) le laboratoire de physique et de chimie; 4) le bâtiment principal où se réunit le stage d'études de l'UNESCO; 5) le laboratoire de biologie; 6) le dortoir des femmes; 7) le « campus » des hommes.



Le stage d'études de l'UNESCO pour « l'amélioration des manuels scolaires » se réunit à la Cité universitaire Paul Héger (ci-dessus), qui dépend de l'Université libre de Bruxelles. Elle offre à des étudiants étrangers, ainsi qu'à des étudiants belges n'habitants pas Bruxelles, la nourriture et le logement à des conditions avantageuses. L'Université libre est l'une des quatre universités belges. Les trois autres sont l'Université de Louvain (fondation catholique) et deux universités d'État : Liège et Gand.



Plus de cinquante bibliothécaires et spécialistes d'éducation populaire se sont réunis, fin juillet, dans les locaux de la bibliothèque publique de Malmö, pour participer au stage d'études pratiques organisé par l'UNESCO sur « le rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes ». Le choix de Malmö comme siège de ce stage a été dicté par le souci de travailler à proximité de bibliothèques urbaines et rurales, dont la Suède est particulièrement bien dotée.

DANS l'après-midi du 12 juillet dernier des éducateurs de 24 pays se réunissaient à l'Université libre de Bruxelles. Six heures plus tard, à près de 5.000 kilomètres de distance, un groupe semblable d'environ 50 éducateurs, s'assemblait au Collège Macdonald de l'Université McGill, à Montréal.

Les spécialistes, qui participent à deux stages d'études organisés par l'UNESCO, se sont rendus au Canada et en Belgique pour consacrer six semaines à l'examen de deux aspects intimement liés d'un même problème : « Comment l'éducation peut-elle le mieux servir la cause de la compréhension entre les peuples ? »

Tandis que les stagiaires de Bruxelles se penchent sur le problème de la réforme des manuels scolaires — et en particulier, des manuels d'histoire — leurs collègues du Canada étudient les méthodes par lesquelles l'enseignement de la géographie peut contribuer à la compréhension internationale. Ces deux stages d'études prendront fin le 23 août prochain.

Depuis 1946, l'UNESCO s'est efforcée de susciter plus de tolérance, d'harmonie et d'entente entre les peuples par l'amélioration des manuels scolaires et du matériel d'enseignement. La réunion de Bruxelles, qui s'inscrit dans le cadre de ce programme, dépassera le stade des études purement théoriques. Les éducateurs se consacreront à l'examen des problèmes pratiques qui se posent aujourd'hui aux professeurs de tous les pays : comment réaliser une présentation équilibrée de l'histoire qui tienne compte de l'apport des différents peuples et permette une bonne compréhension des rapports entre nations.

La réforme des manuels d'histoire

SOUS la présidence de M. A. Weiler, proviseur du Lycée Expérimental de Montgeron, les stagiaires entreprendront l'étude comparée des méthodes employées dans les divers pays pour établir, sélectionner et utiliser les manuels scolaires.

Dans l'étude des méthodes d'analyse et de révision, les spécialistes réunis à



Le professeur Elsayed Mahmoud Zaki, délégué égyptien au stage d'études de l'UNESCO sur l'Education des Adultes (cinquième à partir de la gauche sur notre cliché), expose devant un groupe de stagiaires les méthodes d'éducation populaire employées dans son pays. Au cours de ces réunions quotidiennes, les stagiaires tirent de précieux enseignements de l'expérience acquise par leurs collègues d'autres pays.

Bruxelles s'inspireront du « Plan Type » établi pour l'UNESCO par le professeur I. James Quillen, de l'Université Stanford aux Etats-Unis. Ce projet comprend de nombreuses recommandations pratiques relatives à l'analyse des manuels, au style de la rédaction et au choix des ouvrages. Le stage dispose également d'une brochure extrêmement utile, publiée récemment par l'UNESCO : « La Réforme des Manuels scolaires et du Matériel d'enseignement. »

Les spécialistes de Bruxelles se sont répartis en quatre groupes de travail. Le premier groupe de travail se préoccupe d'améliorer le contenu des manuels en général ; le second envisage les problèmes pédagogiques liés à l'emploi de ces ouvrages.

« Les manuels d'histoire peuvent-ils être rédigés d'un point de vue international ? » « Quels sont, dans les ouvrages historiques, les éléments propres à faciliter la compréhension internationale et quels sont ceux qui l'entravent ? », tels sont deux des thèmes d'étude du troisième groupe.

La quatrième équipe prépare un examen comparatif des termes d'histoire nationale, d'histoire générale, d'histoire universelle et d'histoire de la civilisation, en fonction de la compréhension internationale. Elle se préoccupe également de la place attribuée aux organisations internationales dans les manuels d'histoire universelle.

Les divers documents — études, bibliographies, matériel de démonstration — préparés par le stage d'études de Bruxelles, seront publiés ultérieurement par l'UNESCO à l'usage de tous ceux qui se préoccupent d'améliorer les livres de classe.

L'ENSEIGNEMENT de la géographie doit contribuer à développer chez l'enfant le respect de son prochain et le sens de la communauté sur les plans régional, national et international.

Le problème qui se pose aux spécialistes réunis par l'UNESCO à Montréal est donc de définir les méthodes qui, dans l'enseignement de la géographie, sont susceptibles de favoriser un esprit de compréhension internationale et la conscience de l'interdépendance croissante des nations dans tous les domaines.

Ils entreprendront à cet effet des études comparatives de l'enseignement de la géographie dans les établissements du premier et du second degré des divers pays représentés, et exami-

neront certains problèmes relatifs à la formation professionnelle et technique des maîtres.

Les stagiaires se sont répartis en cinq équipes de travail dont quatre étudieront l'enseignement de la géographie adapté à des élèves et à des étudiants d'âges différents. Pour les jeunes enfants (cinq à huit ans), les éducateurs insistent sur l'importance, dans l'enseignement, de la radio, des films et films-fixes, des récits de voyages et des contes folkloriques. Ces méthodes sont susceptibles de stimuler la curiosité des enfants et d'élargir leur connaissance du monde extérieur. Un autre groupe est chargé de déterminer les méthodes pédagogiques (psychologiques adaptées aux enfants de douze à quinze ans).

UN troisième stage d'études de l'UNESCO, groupant une cinquantaine de bibliothécaires et de spécialistes de l'éducation populaire, s'est réuni le 24 juillet à Malmö en Suède, pour étudier le « rôle des bibliothèques dans l'éducation des adultes ».

La réunion de Malmö a été organisée à la suite de recommandations formulées l'été dernier lors de la Conférence d'éducation populaire d'Elseineur.

Les spécialistes de Malmö ont réuni une vaste documentation : rapports, études, etc. — relative aux programmes d'éducation populaire des bibliothèques. Ces rapports et la brochure « Le rôle des Bibliothèques publiques dans l'Education des Adultes », que vient de publier l'UNESCO, font le point des travaux accomplis dans ce domaine.

L'éducation des Adultes

LE quatrième séminaire, organisé par l'UNESCO en 1950, s'est réuni à Kreuzstein, à quelque 38 kilomètres de Salzbourg, du 18 juin au 29 juillet, pour étudier les méthodes et les techniques de l'éducation des adultes. Plus de 70 spécialistes d'une vingtaine de pays, formant une véritable communauté internationale, ont mis en commun expériences et connaissances.

M. Lionel Elvin, nouveau chef du Département de l'Education de l'UNESCO, a assisté à la séance inaugurale au cours de laquelle M. Hurdes, ministre de l'Education d'Autriche, a souhaité la bienvenue aux délégués. M. Elvin a donné lecture d'un message du directeur général de l'UNESCO, M. Jaime Torres Bodet.

Le stage d'études était placé sous la direction du professeur Sven Björklund, doyen et fondateur de l'Université populaire de Stockholm et autorité mondiale en matière d'éducation des adultes. Il était assisté de quatre chefs de groupe : MM. les professeurs Jean Le Veugle (France), chargé de « l'organisation et de l'administration des programmes d'éducation populaire » ; Shepherd L. Whitman (Etats-Unis), dont l'équipe s'est consacrée à l'étude de la « formation intellectuelle et scientifique » ; Alex Sim (Canada), spécialisé dans « la formation sociale et économique » ; et Giovanni Calò (Italie), chargé de la section « arts et loisirs ».

Un film sur les méthodes et les techniques de l'éducation des adultes a été préparé sous la direction de M. Jacques Brunet, de la Division du Cinéma de l'UNESCO. Ce film est à la disposition de tous ceux qui, dans le monde, s'intéressent à l'éducation populaire. Parmi les autres réalisations du stage d'études, il convient de citer l'organisation de programmes radiophoniques, la publication d'un journal hebdomadaire et d'une feuille d'information murale, ainsi que d'un rapport complet sur les travaux du séminaire qui pourra servir de guide aux éducateurs de tous les pays.

“Il mit tant de génie au service de sa vérité,
que cette vérité aujourd'hui paraît éternelle”

Jean-Sébastien BACH

par Georges FRADIER

BACH ne cesse pas de grandir. Le 28 juillet 1750, les musiciens et les amateurs éclairés, comme ce roi de Prusse auquel le vieux Maître venait de dédier son « *musikalisches Opfer* », regrettèrent sincèrement la disparition d'un extraordinaire virtuose. Hors sa famille et quelques élèves, on connaissait à peine les compositions que depuis cinquante ans ils entassaient dans ses armoires.

UN siècle plus tard, des érudits, en Allemagne, entreprirent l'édition correcte de ces œuvres, ou de ce qu'il en restait. BACH était devenu le maître mystérieux des musiciens les plus illustres; MENDELSSOHN avait ressuscité la « *Passion selon saint Matthieu* »; SCHUMANN tendait aux jeunes gens le « *Clavecin bien tempéré* » : « *Faites en votre pain quotidien.* » WAGNER, puis BRAHMS, proclamèrent leur allégeance au « *patriarche précurseur* ».

En 1950, on ne compte plus les « *Festivals BACH* », les « *Journées BACH* », les « *Concerts BACH* », ni les enregistrements et les programmes radiophoniques consacrés à BACH. Qu'une ville célèbre le bicentenaire de BACH, et pour quelques heures ou pour quelques semaines, elle prend un air de capitale. Il y a désormais cette figure gigantesque, qui domine le monde : Jean-

sans lui, seraient illustres : Philippe - Emmanuel, Jean-Christophe, Jean - Frédéric, Jean-Christien... jusqu'au dernier, organiste encore, qui mourut voilà un siècle.

On a parfois reproché à BACH de n'avoir pas inventé de formes nouvelles; c'était méconnaître son génie propre qui était d'accomplir, non point de changer

LE MUSICIEN DE L'UNITÉ

Que le grand artiste soit forcément un révolté, toute son œuvre le nie. Mais elle nie avec autant de force le dogme selon lequel un créateur n'est grand que s'il exprime l'âme ou les aspirations de son époque. L'époque de BACH, aube ou crépuscule, fut celle où la Chrétienté achevait de se défaire; la musique sans doute, et généralement les beaux arts, étaient mal pré-

affirmations qu'il nommait Cantates ou Chorals : Eine wohlklingende Harmonie zur Ehre Gottes... La musique est « un harmonieux concert en l'honneur de Dieu ». La musique tout court; la musique elle-même. Il parlait comme Luther, ou comme François d'Assise : il eut toujours beaucoup de peine à distinguer dans son art les formes sacrées des profanes. En tête de son livre d'orgue, il écrivit : Pour La Plus Grande Gloire de Dieu Seul. Mais il ne copiait pas davantage les petites pièces de clavecin qu'il dédiait à ses enfants, sans tracer d'abord les mots « *In Nomine Jesu* », ou « *Jesu Juva* ».

C'est dire qu'il fondait sa musique comme sa vie dans la Religion. C'est dire aussi qu'à une époque frémissante déjà de nos divisions, de nos contradictions, de nos déchirements, il se mouvait, lui, il était dans l'Unité.



JEAN-SEBASTIEN BACH. — Cette peinture, dont on ne connaît pas l'auteur, fait partie de la collection du Dr F. Vollbach.

VERS la fin de sa vie, BACH considérait avec sérénité l'avènement de la symphonie, l'abandon du style qu'il avait illustré et qu'il nommait modestement « *le vieux style* ».

« *L'art est parvenu très haut* », disait-il, « *le vieux style musical ne plaît plus à nos oreilles modernes* ».

Mais au XX^e siècle, l'art de Jean-Sébastien n'a point d'âge;

il n'est pas plus « *vieux* » qu'une fresque crétoise ou qu'une cathédrale. Car BACH ne se voulut ni prophète ni novateur : seulement, il mit tant de génie au service de sa vérité que cette vérité, aujourd'hui, paraît éternelle et plus d'un qui cherche un refuge, en cette époque où les apocalypses sont à la mode, le trouve encore dans cette musique, temple de l'ordre et de la paix.



Manuscrit de JEAN-SEBASTIEN BACH : début de la Sonate en sol mineur pour violon (Bibliothèque Nationale de Berlin).

Sébastien BACH, père de la Musique.

L'histoire de l'art ne connaît pas de caractère plus pur.

Il vécut avec tant de simplicité que la légende est impuissante à colorer deux ou trois images : le « *cantor* » à l'orgue de Saint-Thomas, l'honnête bourgeois entouré de ses vingt enfants...

En vérité, il y aurait peut-être de l'injustice à isoler Jean-Sébastien de son énorme famille. Comment ne pas évoquer la mémoire de Veit Bach, meunier en Saxe, qui, vers 1540, jouait si joliment de sa guitare ? Après lui, tous les Bach furent voués à la musique, tant qu'à Erfurt, pour dire un musicien, on disait « *Bach* ». Vers le milieu du XVIII^e siècle, lorsqu'ils se réunissaient une fois l'an, ils formaient un orchestre de 120 exécutants. C'était le temps de Jean-Sébastien, mais d'autres Bach suivirent, qui,

parés alors à « *exprimer* » les scandales financiers, la corruption des cours, la sclérose nationaliste et les lumières encyclopédiques. Jean-Sébastien BACH, en tout cas, devant les remuements de son temps, se dresse dans une solitude tranquille. Sur les buts de l'art, nul problème ne le tourmentait. Instruire ? Détruire ? Attaquer ? Non, c'était plus simple : la musique devait servir au culte.

Il l'expliquait gravement, cet homme du XVIII^e siècle (non pas du XVII^e ni du XII^e), il l'affirmait dans une bonne phrase allemande avec la même assurance que ces vastes

“Avant d'être Coopération..

LA SOCIÉTÉ est d'abord COMMÉMORATION

(Auguste Comte)

WACLAW SIEROSZEWSKI

SIEROSZEWSKI inaugura sa carrière d'écrivain en Sibérie, où le tsar l'avait exilé; en ce temps-là, la Sibérie formait beaucoup d'écrivains polonais. Lui était né le 1^{er} août 1860. Orphelin, apprenti serrurier, il était devenu socialiste à quinze ans. De Sibérie, il tenta de s'évader; on l'envoya chez les Yakoutes. C'est au milieu de cette peuplade qu'il devint à la fois romancier et sociologue; lorsqu'en 1893, il publia son admirable étude, « *Douze ans au Pays des Yakoutes* », l'Académie de Géographie de Saint-Petersbourg lui décerna un prix, et lui obtint de rentrer en Pologne. Sa vie se partagea dès lors entre les lettres, les expéditions scientifiques et le travail politique. Il fut, pendant la guerre, le conseiller de Pilsudski, et, le 10 novembre 1918, participa au premier gouvernement révolutionnaire de Lublin.

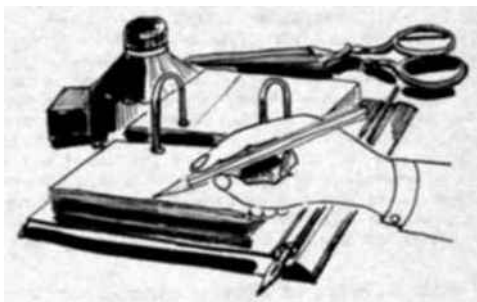
GUY DE MAUPASSANT

Il naquit le 5 août 1850, grandit dans la solitude, fut soldat, puis fonctionnaire, puis romancier illustre; les conteurs n'ont pas cessé de l'imiter, dans toutes les langues. L'Europe et l'Amérique attendaient avec ferveur chacun de ses livres; il était chéri du beau monde. Mais jamais il n'échappa à la solitude. Pour vaincre l'ennui, le sport ne suffisait pas, ni la littérature, ni les plaisirs. On admirait ses dons d'observateur. MAUPASSANT observa la folie qui l'assiégea longuement. Il mourut dans un asile, à quarante-trois ans.



BARTOLOMEO RASTRELLI

De tous les architectes allemands, hollandais, français et italiens qui contribuèrent à la beauté de Léningrad, ou plutôt de Saint-Petersbourg, le plus original fut sans nul doute RASTRELLI, né le 7 août 1700, que ses contemporains nommaient *Rastrelli le Magnifique*. Son souvenir subsiste dans le Palais d'Hiver et dans l'Institut Smolny, mais aussi dans l'église Saint-André-de-Kiev. Il était devenu en effet le véritable surintendant de l'architecture impériale, et son art s'inspirait également du classicisme français, du baroque autrichien et du vieux style moscovite.



JOSÉ DE SAN MARTIN



Né sur les rives de l'Uruguay, d'un père espagnol, élevé au « *Collège des Nobles* » de Madrid, et combattant espagnol contre les armées de Napoléon, SAN MARTIN se consacra aux jeunes républiques de la Plata et des Andes. Pendant dix ans, il mena en Amérique une guerre inlassable contre l'oppression et le colonialisme. Sa mission se termina lorsqu'il eut assuré l'indépendance du Chili et du Pérou, où, d'un trait de plume, il abolit l'esclavage. En 1822, il quitta l'Amérique, et vint finir ses jours en France. Il mourut oublié le 17 août 1850 à Boulogne-sur-Mer.

BALZAC

Honoré de BALZAC est mort à Paris le 18 août 1850.

NICOLAS LÉNAU

Quand ce poète autrichien écrivit sur Savonarole une épopée, c'était beaucoup moins pour ressusciter une époque, que pour défendre l'idée de liberté. Et de même dans son grand poème des Albigeois, il entendait soutenir une thèse : celle de la tolérance et de la démocratie. LÉNAU avait formé le rêve d'une vie indépendante dans les solitudes du Nouveau Monde; un automne, à Baltimore, un hiver dans l'Ohio, suffirent à le décevoir. Mais son œuvre demeure comme un acte de foi en la liberté. Il mourut à quarante-huit ans, près de Vienne, le 22 août 1850.

NIETZSCHE

25 août 1900 : mort de Wilhelm Friedrich NIETZSCHE. Depuis longtemps, il était entré dans la nuit, et son œuvre immense semblait inutile. Mais dans ses derniers écrits, il y avait cette phrase prophétique : « *On me comprendra après la prochaine guerre européenne.* » Il avait prédit les terribles ouragans de l'histoire, et nommé la cause « *le prurit nationaliste, l'empoisonnement qui font que les peuples s'isolent des peuples...* » Obstinément, dangereusement, il avait espéré une renaissance. Tantôt avec ferveur, tantôt avec épouvante, il s'était posé une question : L'ennoblissement de l'homme est-il possible? La question n'a pas cessé de retentir. « *Ist Veredlung möglich?* »

Le 1^{er} CATALOGUE COMPLET DES ŒUVRES DE BACH

AL'OCCASION du bicentenaire de Bach, l'UNESCO va publier le premier catalogue complet des œuvres du « *cantor* », avec l'indication de toutes celles qui ont été enregistrées depuis l'avènement du disque. Ce volume, intitulé « *L'Œuvre de J.-S. Bach* », sera le second de la collection des « *Archives de Musique enregistrée* » que l'UNESCO a inaugurée par un livre consacré à Frédéric CHOPIN.

Un exemple de coopération scientifique internationale au moyen âge

L'ÉCOLE DE SALERNE

« Modèle et mère de toutes les Universités »...

LORSQU'AU V^e siècle, les provinces de l'Empire d'Occident furent envahies par les « barbares », le patrimoine scientifique légué par Rome, Athènes et les anciennes civilisations orientales, sembla perdu à tout jamais pour l'Europe. Or, ce fut au milieu même des bouleversements et des querelles du haut moyen âge, que la science reprit ses droits — « dans un port visité par les bateaux venus de Sicile et de l'Orient et par les Croisés qui y venaient panser leurs furieuses blessures ».



Au début du IX^e siècle, Salerne n'était encore qu'une station climatique POURVUE D'UN HOPITAL, où affluaient les malades de Rome. Les médecins y vinrent à leur tour ; puis des étudiants et des ETUDIANTES (la présence de celles-ci est soigneusement signalée par l'auteur de la gravure que nous publions ci-dessus). Comme leurs maîtres, ces étudiants venaient de tous les pays du bassin méditerranéen et de l'Europe occidentale. L'ÉCOLE DE SALERNE était née, « la première en date et de beaucoup la plus célèbre parmi toutes celles qui ont été fondées en Occident après la chute de l'empire romain ». La mort officielle de l'école fut décrétée le 29 novembre 1811. En fait, il y avait déjà longtemps qu'elle n'existait plus que de nom. A Salerne, il ne reste pas une pierre de la glorieuse CITE HIPPOCRATIQUE où des générations de médecins cosmopolites travaillèrent à la renaissance de la médecine scientifique.

C'EST au cours du IX^e siècle que fut fondée à Salerne, sur la mer Tyrrhénienne, une Ecole qui, pendant cinq cents ans et plus, contribua à renouveler les connaissances médicales du monde occidental et fournit un exemple éclatant de coopération scientifique internationale. Les archives du IX^e siècle ne fournissent guère de renseigne-

ments sur les débuts de cette Ecole que l'on nommait Civitas Hippocratica, en l'honneur du plus grand médecin de l'Antiquité. Sa création est cependant attribuée par la légende à « quatre mires » : un Arabe, Adela; un Juif, Helinus; un Grec, Pontus; un Italien, Salernus. Chacun enseignait dans sa propre langue, du latin de Salernus à l'hébreu d'Helinus.



Les maîtres de Salerne répandirent en Europe le goût de l'expérimentation scientifique. C'est ainsi qu'un médecin de Venise, Sanctorius, imagina une balance dont « le siège est disposé comme on le voit dans cette figure », dit-il lui-même. Il parvenait ainsi à déterminer le poids et la quantité de transpiration insensible et son rapport avec les aliments qui l'augmentent ou la diminuent. Gallien s'était aussi intéressé à l'influence de la transpiration sur la santé. Cette balance permettait aussi à Sanctorius de remarquer l'instant précis « où il avait pris la juste quantité d'aliments ou de boisson au delà ou en deçà de laquelle nous sommes incommodés ».

Il faut attendre l'année 904 pour trouver un médecin salernitain à la cour du roi de France. En 984, Alberon, évêque de Verdun, vint prendre conseil auprès des médecins de Salerne et, dans les années qui suivirent, de nombreux rois, empereurs et princes de l'Eglise eurent recours à leurs soins.

Le caractère international de l'Ecole de Salerne est souligné par le fait que l'on ignore les pays d'origine de beaucoup de ses illustres savants. A la Civitas Hippocratica, ils étaient tout simplement, des professeurs, et les étudiants d'Arabie, de Palestine, d'Afrique, d'Espagne, de France ou d'Angleterre qui venaient, par milliers, étudier à Salerne se souciaient fort peu des origines de leurs maîtres. Ainsi pour Gariopontus qui mourut en 1050 : certains historiens le tiennent pour Grec, d'autres pour Lombard, d'autres encore pour Salernitain.

Constantin l'Africain,

l'un de ses successeurs les plus connus, naquit à Carthage ; il fit de longs voyages en Syrie, en Egypte en Ethiopie et aux Indes et put rapporter à Salerne l'enseignement scientifique de l'Orient. Constantin fut, en outre, le secrétaire de Robert Guiscard, prince de Salerne, l'un des aventuriers normands les plus remarquables qui fondèrent le royaume de Naples.

Cette passion pour la science qui animait professeurs et élèves était de nature à surmonter bien des préjugés.

« Madame Trotte », l^{re} femme-mire

P ARMI les professeurs qui ont illustré les débuts de l'Ecole, l'on remarque « une matrone fort savante », Trotula, qui laissa plusieurs traités de médecine utilisés jusqu'au XVI^e siècle par les étudiants et qu'Aldo Manuzio, à Venise, publia en 1547. Les étudiantes, d'ailleurs, n'étaient pas rares à l'Ecole de Salerne. Mais Trotula, femme médecin, jouit d'une renommée toute spéciale : elle apparaît dans l'ancienne littérature anglaise sous le nom de « Dame Trot », et comme Madame Trotte dans le « Dit de l'Herberie », de Rutebeuf, le célèbre trouvère champenois du XIII^e siècle.

Fait encore plus frappant, cette collaboration scientifique entre chrétiens et non chrétiens se poursuit en dépit des passions religieuses, pendant toute la période des Croisades.



QUATUOR HUMORES HUMANO CORPORE CONSTANT : SANGUIS CUM CHOLERA, MELANCHOLIA QUOQUE, PHLEGMA... « Les gens sanguins, serviteurs de Venus, de Bacchus favoris, sont d'humeur joviale... Les bilieux ont le cœur hardi mais le corps sec, grêle et chétif de santé... Le mélancolique, d'humeur sombre et parfois acariâtre, dort mal, mais il est assidu à l'étude et obstiné dans ses projets... Quant au phlegmatique, sa taille est courte, large et épaisse ; il oppose à l'agitation une froide indolence... » (Gravure résolument anachronique illustrant une édition française du REGIMEN du siècle dernier).

musulmanes d'Orient et d'Espagne. Les ouvrages des médecins persans Rhazes (865-925) et Avicenne (980 - 1037), des arabes Avenzoar (1113-1162) et Averroès (1126-1198), et du célèbre juif espagnol Maimonide (1135-1204), furent étudiés à Salerne avec le plus grand intérêt. Deux des plus célèbres médecins juifs du moyen âge, l'urologue Isaac Judaeus (IX^e ou X^e siècle) et l'oculiste Benvenutus Grassus (né à Jérusalem au XI^e ou au XII^e siècle) étudièrent et enseignèrent à Salerne.

Le « Regimen Sanitatis Salernitatum », composé en vers

et devint médecin à la cour de Philippe-Auguste, passa également par les Ecoles de Salerne et de Montpellier. L'Empereur Frédéric II fut un protecteur éclairé de l'Ecole de Salerne. Les hauts dignitaires de sa brillante cour de Palerme étaient choisis parmi les grands philosophes de l'époque, sans considération d'origine ou de religion, et l'arabe était utilisé à sa cour presque couramment que l'italien ou le latin. En 1267, Charles d'Anjou réaffirma l'importance de Salerne, bien que le déclin de l'Ecole ait déjà commencé en raison de la fondation de l'Université de Naples. En 1413 encore, Ladislas, roi de Hongrie, accordait des privilèges aux professeurs salernitains.

« Es-tu sans médecins ? »

EN 1880, M. Ch. Meaux Saint-Marc publia une traduction en vers de la dédicace et des 362 strophes qui constituent le « Regimen Sanitatis Salernitatum » :

L'Ecole de Salerne au grand [roi d'Angleterre :
Veux-tu jouir en paix d'une [santé prospère,
Chasse les noirs soucis, fuis [tout emportement ;
Ne bois que peu de vin, soupe [légerement ;
Souviens-toi de marcher quand [tu quittes la table...
Es-tu sans médecins? Les meil- [leurs, je l'atteste,
Ce sont, crois-moi, Repos, [Gaité, Repas modeste....

« L'Ecole de Salerne, modèle et mère de toutes les universités du moyen âge », a-t-on écrit. L'importance de son enseignement et de son rayonnement est, en effet, un témoignage éclatant de l'étonnant « internationalisme culturel » du moyen âge. Mais la Cité hippocratique a surtout le grand mérite d'avoir permis la renaissance, en Europe, d'un esprit scientifique libre de toute contrainte dogmatique et, en remettant en honneur l'étude critique des textes anciens, d'avoir préfiguré et préparé la Renaissance elle-même.



INDICATION DES POINTS POUR LA CAUSTIQUE. — Manuscrit de l'Ecole de Salerne, XI^e siècle (British Museum).

Pour beaucoup d'Européens du moyen âge, tous ceux qui n'appartenaient pas à l'Eglise chrétienne — juifs, musulmans, païens ou athées — étaient à peine considérés comme des êtres humains. Aujourd'hui encore, pour les paysans de certaines régions d'Italie, le mot « cristiano » est synonyme « d'être humain », et ceci sans aucun préjugé religieux.

La Civitas Hippocratica qui, comme nous l'avons dit, comptait parmi ses fondateurs des savants juifs et arabes, subit l'influence des grandes écoles

latins, a contribué à répandre dans de nombreux pays le renom et l'enseignement de Salerne. Traduits en diverses langues et réédités plus de 300 fois, ces vers étaient dédiés au fils aîné de Guillaume le Conquérant, le duc Robert de Normandie, à qui était attribué le titre apocryphe de « Roi d'Angleterre » ; en fait, il semble bien qu'une grande partie de ce poème didactique ait été composée par Arnold de Villanova (1235-1311).

L'illustre Pierre Gilles de Corbeil, qui enseigna à Paris



Ce texte latin est tiré d'une édition du « Regimen », publiée à Venise en 1567.



Le Courrier
UNESCO

RÉDACTION-ADMINISTRATION
MAISON DE L'UNESCO
19, avenue Kléber, PARIS-16^e

★
Rédacteur en chef : Peter du Berg
Secrétaire de rédaction
(Édition française) R. GRENIER
★

Toutes reproductions autorisées
★

Imprimerie GEORGES LANG,
11, rue Curial, Paris
Unesco Publication 527
Distribué par N. M. P. P.